PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Revue de presse du 3 mars 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant l'icône ***située en haut à gauche de cette page Résana.***

Économie et vie des entreprises

- Chiffres d'affaires, défaillances… Comment se portent les TPE et PME en Normandie ? - Paris Normandie
- À Dieppe, le nouveau directeur de DFDS France loue ses collaborateurs, « experts passionnés » du transmanche - Paris Normandie
- Guerre en Iran - CMA-CGM, leader du transport maritime au port du Havre, suspend toutes les lignes commerciales au Moyen-Orient – France 3 Normandie
- Sandouville. 70 Trafic supplémentaires par jour dès mai - Renault accélère et recrute 30 CDI – Le courrier cauchois
- Siemens Gamesa. Un piquet de grève installé devant le site industriel du Havre – 76 actu

Sécurité

- Fête de Pourim - les lieux de culte juif de Rouen sous protection - Paris Normandie
- Caméras, bouton d'alerte, police - le réseau de transports Astuce de Rouen, en première ligne sur la sécurité – ICI
- Entre Yvetot et Bolbec. Radar sur la D6015 - Flashman a-t-il encore frappé ? – Le courrier cauchois
- À Rouen, alerte à la bombe levée dans un lycée évacué suite à un mail de menace - Paris Normandie
- Le lycée de la Providence dans le centre de Rouen évacué après une fausse alerte à la bombe – ICI

Social et société

- « Mesdames, croyez en vous » - l'appel de Françoise Mabille, première femme pompier de France à Barentin en 1974 – ICI
- Violences sexuelles dans le sport - victime à 14 ans, il crée une association pour briser le silence – France 3 Normandie
- Seine-Maritime. Pourquoi ce propriétaire d'auto-écoles cauchois a-t-il manifesté à Paris ? – Le courrier cauchois
- Cette association près de Dieppe rassemble de plus en plus d'enfants après l'école – Les informations dieppoises

Santé

- Intoxication ou épidémie - La raison des vomissements au centre de loisirs de Sotteville-lès-Rouen connue - Paris Normandie
- « Cette réorganisation était nécessaire » - l'hôpital psychiatrique du Rouvray se réinvente autour de nouveaux pôles – ICI

Éducation

- « Développer l'ambition des élèves » - le lycée de Neufchâtel-en-Bray s'ouvre à l'Europe avec Erasmus - Paris Normandie
- « Ça reste un bon établissement » - malgré les nouvelles révélations de violences sexuelles, les parents d'élèves de Jean-Baptiste-de-La-Salle ont confiance – France 3 Normandie

Guerre au Moyen-Orient

- Guerre en Iran - « On est en sécurité, mais on a la boule au ventre » - un Havrais bloqué à Dubaï témoigne – Le courrier cauchois

Politique

- Municipales 2026. À Rouen, ces propositions des candidats sont irréalistes et voici pourquoi - 76 actu
- Municipales 2026 - au Havre, Édouard Philippe joue son avenir national – ICI
- Sécurité - les propositions des candidats aux municipales en Caux Vallée de Seine - Paris Normandie
- Santé - les propositions des candidats aux municipales à Dieppe - Paris Normandie
- Municipales 2026 au Havre. Les propositions des sept candidats sur le thème du pouvoir d'achat - Paris Normandie
- Municipales 2026. Pour Franck Keller, candidat UDR-RN, « Le Havre, c'est un projet sur dix ans » - Paris Normandie
- Municipales 2026 à Rouen - qui compose la liste du candidat RN Grégoire Houdan ? - Paris Normandie
- Sécurité - les propositions des candidats aux municipales à Yvetot - Paris Normandie
- Sécurité - les propositions des candidats aux municipales à Port-Jérôme-sur-Seine - Paris Normandie
- Municipales 2026 - à Elbeuf, le changement climatique au centre des préoccupations - Paris Normandie
- Municipales 2026. À Criquebeuf-en-Caux, Nathalie Le Priol mène la liste « Pour un village solidaire » - Paris Normandie
- Municipales 2026 au Havre. Santé - que proposent les candidats pour attirer les médecins – 76 actu

- Interview. Les trois candidats aux élections municipales 2026 à Neufchâtel-en-Bray répondent à nos questions - 76 actu
- Municipales 2026_ Frédéric Godebout, candidat à Forges-les-Eaux, présente les grandes lignes de son programme - 76 actu
- Municipales 2026. « Les narcotrafiquants, eux, n'ont pas des balles en mousse » - à Canteleu, la sécurité au coeur de la campagne électorale – Tendance Ouest

Collectivités locales et équipements publics

- Nouvelle ligne de tram au Havre - on fait le point sur les travaux à venir en mars – 76 actu

Patrimoine

- Pourquoi les remparts de Rouen n'ont-ils jamais été classés au titre des monuments historiques ? - Paris Normandie

Environnement

- Changement climatique : en 2050, les mêmes températures en Normandie qu'en Charente – Ouest France

Justice

- L'agent de la mairie de Rouen, condamné en appel pour complicité de génocide au Rwanda, suspendu – France 3 Normandie
- Condamné en appel pour complicité de génocide au Rwanda, l'agent de la Ville de Rouen suspendu - Paris Normandie
- La Ville de Rouen suspend « sans délai » un employé municipal condamné pour son implication dans le génocide au Rwanda - ICI
- Municipales 2026 au Grand-Quevilly - sa brochure n'est pas envoyée, le candidat RN saisit la justice - Paris Normandie
- Ils croyaient aller à un rendez-vous galant et se faisaient dépouiller - un réseau de guet-apens démantelé au Havre - ICI

Acteurs publics

- Finances locales - les grandes villes inégalement armées face au "choc budgétaire à venir", selon l'Institut Montaigne
- À l'EHESP, une nouvelle formation pour les référents handicap de la fonction publique - Acteurs Publics
- Rémunérations dans la fonction publique - la ségrégation des corps reste le premier obstacle à l'égalité professionnelle

paris-normandie.fr

Chiffres d’affaires, défaillances… Comment se portent les TPE et PME en Normandie ?

Violaine Gargala

5–6 minutes

L’ordre des experts-comptables de Normandie a présenté son baromètre économique, mardi 24 février 2026, permettant d’avoir une vision de l’état de santé des TPE et PME de la région.



La restauration est l’un des secteurs qui subit une baisse du chiffre d’affaires en 2025. - Photo d’illustration Paris Normandie - Stéphanie Péron Clément



Publié: 2 Mars 2026 à 13h51 Temps de lecture: 1 min

Comment se portent les TPE et PME normandes ? Avec son

baromètre annuel, Image PME, qui se base sur un échantillon représentatif issu des 22 000 TPE/PME normandes, l'ordre régional des experts-comptables apporte une réponse.

Consultez l'actualité en vidéo

Au 4e trimestre 2025, le chiffre d'affaires des TPE-PME de l'échantillon marque une baisse (- 1,5 %) par rapport au 4e trimestre 2024, présente Franck Nibeaudo, président de l'ordre. Ce résultat est la conséquence d'une légère baisse lors du mois d'octobre, suivie de plus fortes diminutions en novembre et en décembre.

La région Normandie se place ainsi au 5e rang national, avec un résultat supérieur à la moyenne française (- 2,1 %). L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle, quant à lui, une stagnation (- 0,1 %) en moyenne sur l'année 2025.





Franck Nibodeau, président de l'ordre des experts-comptables de Normandie - Ordre des experts-comptables de Normandie

La restauration

Cela fluctue selon les secteurs d'activité. 2025 a aussi été une année de progression pour les pharmacies (hausse cumulée de 4,8 % du chiffre d'affaires). *« Il y a du mieux pour les agences immobilières (+ 6,6 %) après des années compliquées. Et les auto-écoles ont repris du poil de la bête »*.

Le chiffre d'affaires recule par contre pour les TPE-PME de l'échantillon dans le secteur de la construction (- 1,7 %), le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (- 4,2 %), le commerce de détail de viandes (- 3,1 %), de détail de fleurs, plantes, graines… (-1,9 %), les boulangeries-pâtisseries (- 1,5 %) : les activités liées à la consommation courante restent les plus exposées. La baisse est de 1,5 % pour l'hôtellerie-restauration. Mais si l'hôtellerie progresse, – *« les gens placent encore du budget dans le secteur du tourisme »*, note Franck Nibeaudo – *« la restauration subit une grosse baisse »*.

Les domaines qui souffrent subissent un contexte économique tendu pour les ménages. La demande reste hésitante, avec un net repli de l'activité observé en novembre et décembre, note l'ordre. La concurrence accrue et la hausse des charges accentuent également la pression sur ces activités.

Défaillances

La restauration connaît aussi un nombre de défaillances en hausse (+ 9,2 %), indique l'ordre, citant un rapport du cabinet spécialisé Altares. Toujours selon ce dernier, le nombre de défaillances en Normandie a fortement reculé, – 12,1 % au 4e trimestre 2025 en glissement annuel, mais reste stable (+0,1 %) sur l'ensemble de l'année 2025. En 2024 elle avait connu la plus forte hausse nationale (+ 31 %). L'année dernière la Normandie a comptabilisé 47 procédures de sauvegarde et 2 785 procédures de redressement ou de liquidation judiciaire. Malgré cette amélioration relative, le volume de défaillances demeure élevé, avec un niveau proche du chiffre record de 2015 (2 796 procédures).

En 2026, l'ordre prévoit une stabilisation progressive. Mais plusieurs signaux de fragilité persistent : incertitudes fiscales et budgétaires, difficultés de recrutement, pression sur les marges, niveau encore élevé des défaillances… L'ordre alerte aussi sur une baisse des investissements alors qu'elle a appelé le gouvernement à envoyer des signaux clairs.

Lire aussi



Iran. Pour l'ancien patron du renseignement militaire, « la France est partie prenante dans la région »



paris-normandie.fr

À Dieppe, le nouveau directeur de DFDS France loue ses collaborateurs, « experts passionnés » du transmanche

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

8–11 minutes

Rémi Liger-Belair a pris les commandes de DFDS France et de la ligne Dieppe-Newhaven depuis cinq semaines. Il se félicite d'avoir trouvé une équipe « viscéralement attachée » au transmanche.

Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 2 Mars 2026 à 18h03 Temps de lecture: 3 min

Pouvez-vous nous rappeler votre parcours ?

Rémi Liger-Belair : « J'ai commencé dans le shipping en 2002 après des études de transport maritime au Havre et à Paris. Après un passage au Nigeria, j'ai rejoint la CMA-CGM pour le développement commercial des lignes et le management du réseau d'agences. J'ai ensuite passé un an et demi comme attaché commercial au port de Rouen, avant de me marier et de rejoindre mon épouse à Toulon, où j'ai travaillé pour une société de conteneurs israélienne comme commercial puis directeur. Je suis retourné à la CMA-CGM à des postes de responsabilité entre

lignes et terminaux. J'ai eu l'opportunité de rejoindre DFDS il y a cinq semaines suite au départ d'Etienne Melliani : je souhaitais revenir en Normandie pour faire découvrir à ma famille la région où j'ai grandi (je suis né à Caen), tout en intégrant un projet à long terme avec une vision stratégique établie. »

Dans votre mission chez DFDS, il y a la direction de la route Dieppe-Newhaven : à quoi cela correspond ?

« En tant que directeur général France de DFDS, j'ai en charge l'animation administrative du réseau français des agences à Calais, Dunkerque, Boulogne, Dieppe (où est le siège), Saint-Malo, Sète et Marseille, avec les relations publiques et institutionnelles, et l'activité en douane suite au Brexit. J'ai aussi la direction de la ligne Dieppe-Newhaven. Charge à moi d'atteindre les objectifs fixés et de participer au développement de la ligne, sachant que nous sommes partenaires dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP) et que les navires sont propriétés du Syndicat mixte de promotion de l'activité transmanche (SMPAT). »

Quels sont les prochains travaux prévus sur le site de DFDS France à Dieppe ?

« Il y aura la première phase de l'extension des bureaux, sous la direction de Ports de Normandie, pour accueillir nos équipes et le siège social de DFDS France, avec les fonctions support telles que la comptabilité, les ressources humaines… Jusqu'alors les équipes étaient réparties sur deux sites entre le terminal et le bâtiment de la Chambre de commerce, tout proche : le but est de regrouper tout le monde pour une meilleure coordination. Nous espérons prendre possession de ces locaux – dont nous serons locataires – au premier trimestre 2027. À Dieppe, nous avons approximativement 85 sédentaires et 180 navigants. »

Comment l'électrification des quais, voire des bateaux, va-t-elle se mettre en place ?

« Elle s'opérera en deux chapitres : des bornes seront installées pour les véhicules des passagers (qui sont de plus en plus souvent

équipés en voitures électriques) et des collaborateurs (dans le cadre de notre politique RSE), toujours en partenariat avec Ports de Normandie et la régie du port de Dieppe. Pour l'électrification à quai, la réglementation qui s'impose à tout le monde maritime nous dictera pour 2030 de brancher les ferries lorsqu'ils seront à quai : c'est un gros chantier, qui engagera Ports de Normandie, le SMPAT et DFDS et que nous espérons voir achevé au mieux en 2028.

Enfin, DFDS s'est engagé à décarboner ses navires pour 2050 ; sur ce sujet on n'est pas tout seuls puisque les bateaux appartiennent au SMPAT. On n'a pas encore de visibilité après la date de la prochaine DSP (1er janvier 2028), mais au regard des infrastructures à Dieppe et Newhaven, il faudra être inventif et probablement passer par un mix avec des branchements à quai et des biocarburants, notamment. Aujourd'hui, la technologie ne nous permet pas de recharger, le temps d'une escale d'une heure et demie, un bateau pour une traversée de quatre heures et demie. Nous pourrons apporter expertise et suggestions au SMPAT s'il doit choisir de déployer de nouveaux navires sur la ligne. Mais les actuels bateaux ne sont pas encore amortis, ce n'est donc pas encore un sujet pour la prochaine DSP. »



DFDS s'est engagée à décarboner sa flotte à l'horizon 2050. - Photo Anne-Sophie Groué-Ruaudel/PN

Justement, vous vous êtes déjà positionné par rapport à la

prochaine Délégation de service public qui prendra effet le 1er janvier 2028. Vous confirmez ?

« Oui, nous serons candidats. On attend avec impatience le document des conditions pour participer à la DSP4 ; le cadre évoluera peut-être, en termes d'orientations ou de petites surprises ? On devrait être fixés au dernier trimestre 2026. Quelles que soient les demandes, on apportera des réponses les plus efficientes, décarbonées, profitables possibles. »

Gardera-t-on une 4e traversée l'été prochain ? Quelles sont les nouveautés à bord à signaler ?

« Oui, on reproduira la fréquence des étés précédents, dans le cadre de la DSP. On veut continuer à améliorer l'expérience client avec un service à bord toujours amélioré, de nouveaux produits comme les cabines pour les animaux domestiques ou celles pour les traversées à la journée… Nous renouvelons la convention pour le passage de la navette de bus entre le terminal et la gare. Et nous allons créer un espace, sur le terminal, pour permettre aux animaux de compagnie de courir un peu avant de monter à bord. Il y aura prochainement, aussi, un espace dédié aux vélos, les cyclistes représentant un vrai marché sur cette ligne. »

Comment progresser sur le taux de remplissage des navires ? En accentuant la publicité autour de la ligne ?

« On travaille dessus continuellement, et cela passe par un mix entre fret et passagers. Le taux de remplissage était bon les week-ends et l'été dernier et ça va continuer. Mais nous misons sur l'expérience client et de nouveaux opérateurs pour le fret.

Pour la promotion de la ligne, on sait pouvoir compter sur le SMPAT pour faire savoir auprès des écoles qu'il existe une route maritime à moins d'une heure de chez eux et que ça fait sens de passer par Dieppe. Il y a des campagnes de marketing mais j'ai hâte de revoir un train direct entre Paris et Dieppe : pour l'expérience client, ça ferait beaucoup de bien !

Quelles sont, à votre avis, les spécificités de la ligne Dieppe-Newhaven ?

« Les équipes de marins et sédentaires dieppois étaient là bien avant DFDS et sont viscéralement attachées à cette ligne. Je suis convaincu que, quelle que soit la compagnie, les équipes travaillent pour le bien de la ligne. Ils en sont devenus des experts passionnés et ne comptent pas leurs heures. Ça a été pour moi une très bonne surprise de découvrir à quel point les salariés étaient impliqués, au-delà du simple contrat de travail. Car l'ancrage à Dieppe est plus fort, la ligne existe depuis 200 ans. Personne n'a envie que ça s'arrête. DFDS apporte sa structure et son expertise mais la connaissance historique et les particularités du service passager comme fret fait partie de la vision stratégique des équipes, dont l'attachement suit les générations depuis le jeune recruté récemment jusqu'à celui bientôt en retraite. Pour un directeur général, c'est super rassurant ! »

Lire aussi



Santé : les propositions des candidats aux municipales à Dieppe



france3-regions.franceinfo.fr

Guerre en Iran : CMA-CGM, leader du transport maritime au port du Havre, suspend toutes les lignes commerciales au Moyen-Orient

Écrit par Medhi Weber

~4 minutes

Le commerce mondial est déjà affecté par les tensions militaires dans le Golfe. L'armateur CMA-CGM, l'un des principaux acteurs du transport de conteneurs au Havre, a décidé de geler le trafic dans la région afin de "mettre à l'abri" ses navires.

L’actu des régions

Chaque jour, un tour d’horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L’actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

"*Compte tenu de l’évolution de la situation au Moyen-Orient, CMA CGM réaffirme que la sécurité de ses équipages demeure sa priorité absolue*", peut-on lire sur un communiqué publié par l'armateur.

Face au danger que représente l'intensification du conflit militaire entre l'Iran, Israël et d'autres puissances du Golfe, le géant du transport maritime a décidé de prendre des mesures drastiques :

"-*Tous les navires actuellement dans le Golfe, ainsi que ceux à destination du Golfe, ont reçu instruction, avec effet immédiat, de*

rejoindre une zone d'abri.

- Le passage par le canal de Suez est suspendu jusqu'à nouvel ordre, et les navires seront déroutés via le Cap de Bonne-Espérance (tout au sud de l'Afrique, NDLR)."

Conclusion : aucun port du Koweït, des Émirats arabes unis ou encore de Dubaï ne sera désormais desservi. "*Les clients seront contactés concernant d'éventuels ports alternatifs où leurs marchandises pourraient être déchargée*s", explique le communiqué.

Les navires actuellement en route vers la région devront quant à eux modifier leur itinéraire et réaliser un détour de plusieurs milliers de kilomètres en passant par le sud de l'Afrique. Au total, 24 navires sont concernés par ces mesures.

Alors au port du Havre, on craint déjà les répercussions de l'immobilisation de ces navires. "*Cela va forcément impliquer d'importantes perturbations sur la logistique*", nous glisse un syndicaliste CMA-CGM de la cité océane.

Cependant, cela faisait déjà plusieurs mois que les acteurs du commercial mondial avaient pris leurs dispositions au vu de la montée des tensions entre l'Iran et Israël.

> Cela fait belle lurette que nos clients ne veulent plus transiter par cette région. Et avec le coût plus élevé des assurances, ils préfèrent passer par le cap de Bonne Espérance pour assurer le transport de leurs marchandises.
>
> *Un syndicaliste CMA-CGM du Havre*

Ces mesures sont-elles justifiées ? La menace semble en tout cas bien réelle. Selon Le Parisien, deux navires ont été attaqués ce samedi 28 février dans le détroit d'Ormuz, qui a depuis été officiellement fermé à la circulation par le régime des mollahs iraniens.

L'un aurait été touché au large des côtes d'Oman "*par un projectile inconnu au-dessus de la ligne de flottaison*", tandis que l'autre

aurait été victime d'un autre incident similaire à "*17 milles nautiques au nord-ouest de Mina Saqr, aux Émirats arabes unis*".

À noter par ailleurs que d'autres armateurs, comme l'allemand Hapag-Lloyd, le danois Maersk ou encore l'italo-suisse MSC, ont pris des mesures similaires à celles de CMA-CGM.

lecourriercauchois.fr

Sandouville. 70 Trafic supplémentaires par jour dès mai : Renault accélère et recrute 30 CDI

Cédric Thomire

~2 minutes

Après avoir freiné sa production en début d'année et supprimé 350 contrats d'intérimaires, les prévisions commerciales de chez Renault pour le Trafic sont meilleures. A tel point que la cadence va augmenter d'environ 70 véhicules par jour à compter du mois de mai 2026. L'annonce a été faite lors du conseil économique et social de l'usine de Sandouville, jeudi 26 février. Le carnet de commandes des utilitaires Trafic équivaut à sept semaines de production.

Pour accompagner cette demande, le recrutement de 30 CDI supplémentaires a été annoncé la semaine dernière. Le plan de recrutement 2025 a pu aller à terme.

"91 véhicules pré série seront produits entre mars et mi-mai"

Trafic reste n° 1 en France sur le marché des véhicules utilitaires légers, et n° 3 en Europe, à la date de fin janvier. Concernant les futurs véhicules du projet FlexEvan, "*17 gammes ont déjà été mises en fabrication à l'emboutissage. La fiabilisation des installations en tôlerie, peinture et montage est en cours. La formation des opérateurs se poursuit*", a indiqué la direction de Renault en CSE. De début mars à mi-mai, 91 véhicules pré série seront produits.

actu.fr

Siemens Gamesa. Un piquet de grève installé devant le site industriel du Havre

~4 minutes

Les salariés de l'usine Siemens Gamesa situé dans la zone industrielle du Havre. Ils expliquent leurs revendications.

Sur le même thème

- Grève
- Industrie
- Manifestations



Les salariés de l’entreprise Siemens Gamesa sont en grève au Havre (©photo d’archives VL/76actu)

Par Louise Boutard Publié le 2 mars 2026 à 19h12

La mobilisation a commencé mercredi 25 février 2026, mais le **piquet de grève** devant l'entreprise de la zone industrielle était visible depuis vendredi 27 à 8 heures. Les salariés de **Siemens Gamesa** au Havre qui produit notamment des pales d'éoliennes demandent la reconnaissance de leur hiérarchie sur plusieurs points précis.

Erreurs de salaires, sanctions injustifiées et reconnaissance de poste

« Nous avons trois principales revendications », explique Clément Broudic, représentant CGT. La première problématique concerne des **erreurs sur les salaires**. « Nous avons changé de prestataire de paie et nous avons des problèmes à répétition », explique-t-il, avec l'exemple de personnes non imposables se voyant retirer un taux d'imposition par prélèvement.

« Ce n'est pas nouveau mais nous avons aussi des personnes qui ne reçoivent pas leur prévoyance dans le cas **d'arrêts maladie** de plus de trois mois. L'une des personnes concernées a dû effectuer huit rectificatifs sur son dossier. C'est très grave car en l'absence d'entrée d'argent, cela peut aller jusqu'à une perte du logement. Ca fait trois ans que nous alertons sur ce sujet, mais là ça empire », déclare le représentant syndical.

La deuxième revendication est en fait la demande de **retirer dix sanctions disciplinaires** « que nous trouvons injustifiées », annonce Clément Broudic. Il donne l'exemple d'un collègue sanctionné malgré un justificatif médical.

Autre problème, celui du stationnement. Lorsque la nouvelle équipe arrive, il n'y a **pas assez de places** tant que l'équipe d'avant n'est pas partie. « Certains collègues se sont garés sur des places pour handicapés le temps de prendre leur poste, pour aller bouger leur véhicule après, mais cela n'a pas plu à la direction. » Des travaux d'agrandissement ont en effet réduit le nombre de places de parking pour les personnels.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Enfin, la dernière revendication des salariés concerne **une vingtaine de personnes qui souhaitent une reconnaissance de poste.** Actuellement assimilés à des opérateurs logistiques ils estiment que cela représente une infime partie de leur travail. Ils demandent donc un changement de statut, accompagné d'une revalorisation salariale.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

Contactée, la direction de Siemens Energy indique : « Nous sommes actuellement en discussion avec les syndicats. Nous allons faire de notre mieux pour essayer de trouver un terrain d'entente et une issue positive pour tous les partis impliqués ».

Suivez l'actualité du Havre sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

paris-normandie.fr

Fête de Pourim : les lieux de culte juif de Rouen sous protection

Paul Hucheloup

4–5 minutes

Suite aux évènements qui secouent le Moyen Orient, une consigne du ministère de l'Intérieur demande la mise sous protection des lieux de cultes juifs à l'occasion de la fête de Pourim, prévue cette année du 2 au 3 mars. Réaction à Rouen.



La synagogue de Rouen n'est pas utilisée pour le moment. - Archives Stéphanie Péron Clément

Par Paul Hucheloup

Publié: 2 Mars 2026 à 18h18 Temps de lecture: 1 min

Une fête de Pourim sous pression : c'est ce que laissent entendre les consignes de Laurent Nunez, données ce week-end dans le contexte des frappes israélo-américaines sur l'Iran. *« Au regard de la situation internationale en cours au Moyen Orient, je vous renouvelle mes consignes de vigilance et vous demande d'appliquer dès à présent des mesures de sécurisation renforcée à destination des lieux de cultes et rassemblements religieux israélites »,* a détaillé le ministre de l'Intérieur dans une circulaire à destination des préfets.

Consultez l'actualité en vidéo

On prête pourtant à cette fête traditionnelle, célébrée cette année du 2 au 3 mars, une réputation de gaieté et de légèreté, célébrant l'action d'Esther, empêchant le massacre du peuple juif sous l'empire de Perse.

Un lieu tenu secret

À Rouen, le calme règne près de la synagogue, rue des Bons-Enfants. Et pour cause : le bâtiment est désaffecté depuis les évènements de mai 2024, où un homme avait tenté d'y mettre le feu et avait été abattu par la police. Il y a quelques semaines, la synagogue avait été dégradée par des tags. *« On ne se retrouve plus ici maintenant*, explique le secrétaire de la synagogue. *Nous avons un nouvel endroit. »*

L'emplacement de ce lieu est tenu secret, sous protection policière les week-ends lors des célébrations de shabbat. *« C'est là que nous fêterons Pourim. On a reçu des directives de la préfecture et du Service de Protection de la Communauté Juive. On a beau être vigilant,* poursuit le représentant de la communauté, *le risque zéro n'existe pas. »*

Les dispositifs de sécurité seront adaptés localement, suivant les consignes du ministre de l'Intérieur.

Lire aussi

francebleu.fr

Caméras, bouton d'alerte, police : le réseau de transports Astuce de Rouen, en première ligne sur la sécurité - ICI

Lila Lefebvre

4–5 minutes

Le poste de commande centralisé se trouve au-dessus de l'agence Astuce du Théâtre des Arts dans le centre-ville de Rouen. © Radio France - Lila Lefebvre

Diffusé le mardi 3 mars 2026 à 6:31

Publié le mardi 3 mars 2026 à 6:31

Les violences dans les transports en commun sont en baisse en Seine-Maritime en 2025, selon la préfecture. Dans la métropole de Rouen, le réseau Astuce, géré par Transdev, a mis en place de nombreux dispositifs.

Selon la préfecture de la Seine-Maritime, **les violences physiques dans les transports en commun ont baissée de 4% en 2025**, les violences sexuelles de 3%, quand ces aggressions sont en hausse au niveau national (+2% et +3%). Caméras, agents formés, partenariats avec les polices : dans la métropole de Rouen, Transdev, qui gère le réseau Astuce, multiplie les dispositifs. En 2026, des bornes d'appel d'urgence seront installées dans six stations de bus.

Vidéo-surveillance

Les 270 autobus et les 27 rames de métro du réseau Astuce sont dotés de caméras de vidéo-surveillance. *"Il y en a une du*

côté du chauffeur, et une au fond du bus, une troisième au milieu pour les bus accordéon", nous pointe Guillaume Aribaud, le directeur du réseau Astuce. Ces enregistrements ne sont pas scrutés en temps réel *"mais sont souvent réclamés par la police et la justice pour mener des enquêtes, s'il y a un fait commis dans un transport, ou une personne recherchée qui l'aurait pris",* détaille-t-il.

En outre, 20 bus qui circulent la nuit sont dotés de caméras pouvant diffuser les images en temps réel. Les passagers peuvent les activer grâce à un bouton orange au-dessus de celui destiné à demander l'arrêt du bus. *"Appuyer sur le bouton va déclencher la vidéo et sa transmission en direct au poste de commande centralisé"*, explique Guillaume Aribaud.

Surveillance 24h/24

Ce poste de commande centralisé se trouve au-dessus de l'agence Astuce du Théâtre des Arts dans le centre-ville de Rouen. Une grande pièce avec un mur d'écrans où des agents veillent 24 h/24, 7j/7. *"Quand la clientèle va actionner un système d'alerte, le régulateur, lui, va pouvoir prendre la main et voir à l'intérieur du véhicule s'il se passe quelque chose, et soit appeler la police, soit envoyer un agent"*, Franck Maigniel, responsable réseau à Transdev Rouen, prestataire du Réseau Astuce.

Astuce mobilise également près d'une centaine d'agents sur le terrain. *"Quotidiennement, 54 agents vérificateurs de titres, qui veillent aussi à la sécurité de 6 heures à 23 heures et 38 agents de prévention sillonnent la métropole de 17 heures jusqu'à la fermeture"*, précise Franck Maigniel.

900 agents formés à la lutte contre les violences faites aux femmes

Outre cette centaine d'agents, tous les chauffeurs ou salariés susceptibles d'être en contact avec le public ont reçu une formation pour apprendre à prévenir les violences faites aux femmes et à la

prise en charge des victimes. L'agence Astuce du Théâtre des Arts est même une *"safe place"*, un lieu où toute victime peut se réfugier et être protégée.

Le réseau Astuce est partenaire de 10 communes de la Métropole et de leur police municipale, ainsi que de la police nationale. Elle s'est dotée de l'application U may qui permet d'envoyer un signalement depuis son téléphone, directement au centre de régulation Astuce. En 2026, **six stations TEOR seront équipées de bornes d'appel d'urgence** (Saint-Sever, Théâtre, Technopole et les universités).

- Rouen
- ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)
- Transports en commun

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Les épisodes de l'émission : L'info d'ici, ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)

Passer la section

L'info d'ici, ici Normandie (Seine-Maritime - Eure)

Sur le même thème

Passer la section

- Gontran de la ferme de Ste Marguerite sur Duclair vous explique

lecourriercauchois.fr

Entre Yvetot et Bolbec. Radar sur la D6015 : Flashman a-t-il encore frappé ?

Le Courrier Cauchois

1–2 minutes

Installé depuis moins d'une semaine, le radar entre Alvimare et Valliquerville a déjà tiré sa révérence. Mardi 24 février, la page Info Trafic Rouen annonçait l'arrivée de ce nouvel équipement sur la D6015. Une information rapidement confirmée par plusieurs automobilistes… ainsi que par notre journaliste.

De la peinture sur la vitre

Mais depuis ce lundi 2 mars, coup de théâtre : les internautes ont remarqué que le radar était déjà hors service. En cause ? Une généreuse couche de peinture blanche sur la vitre.

Il y a plusieurs semaines, certains évoquaient le retour de "Flashman", ce mystérieux "justicier anti-radar". A-t-il repris du service ? Le suspense reste entier.

Jusqu'à 15 000 euros d'amende

Pour rappel (parce que c'est moins drôle mais important) : dégrader un radar, que ce soit par des graffitis, en occultant ou en bâchant les vitres, peut coûter cher. Très cher. L'auteur des faits risque jusqu'à 15 000 euros d'amende, ainsi qu'une peine d'intérêt général. De quoi réfléchir à deux fois avant de sortir le pinceau.

paris-normandie.fr

À Rouen, alerte à la bombe levée dans un lycée évacué suite à un mail de menace

Blaise Diagne

4–5 minutes

Un lycée situé dans le quartier Pasteur à Rouen a été évacué ce lundi 2 mars 2026 au matin suite à une suspicion de présence d'une bombe au sein de l'établissement. La police a levé le doute en milieu de matinée.



Publié: 2 Mars 2026 à 11h29 Temps de lecture: 2 min
Situé à deux pas de la préfecture de Rouen, le lycée Providence Sainte-Thérèse a été l'objet d'une alerte à la bombe ce lundi 2 mars 2026, jour de rentrée scolaire, aux alentours de 8 h 30. La totalité des élèves et du personnel de l'établissement privé a été évacuée en conséquence vers l'esplanade de la préfecture. « *800 élèves de la 3e au bac + 2, 35 membres du personnel en plus d'ouvriers qui travaillaient sur site* », énumère le chef d'établissement Richard Toutain.

Il avait auparavant déclenché la procédure réglementaire en pareil cas de figure, en alertant les services du rectorat et les forces de police. Une quinzaine d'agents se sont rendus sur place pour procéder à l'inspection du lycée vide dès avant 9 heures. Une bonne heure de fouilles a permis de lever toute suspicion de présence d'une bombe.

Les familles prévenues

Le chef d'établissement a indiqué qu'il allait déposer plainte au nom de l'établissement. Il indique avoir reçu peu après 8 heures un mail l'informant de la présence d'une bombe dans son lycée. « *Ça disait en gros « j'ai posé une bombe pour détruire votre établissement », mais ça avait l'air d'être écrit par quelqu'un qui ne connaissait pas le lycée*, avance-t-il. *On n'avait pas l'air directement visé*. »

Tout le monde a pu regagner les locaux vers dix heures. « *On a mis en place un point écoute pour les élèves mais personne n'y a eu recours*, précise Richard Toutain. *Et les familles ont été bien évidemment prévenues.* »

Lire aussi



Municipales 2026 au Grand-Quevilly : sa brochure n'est pas envoyée, le candidat RN saisit la justice



francebleu.fr

Le lycée de la Providence dans le centre de Rouen évacué après une fausse alerte à la bombe - ICI

Lila Lefebvre

3–4 minutes

---

police nationale / policiers / voiture de police © Radio France - Justine Leblond

Publié le lundi 2 mars 2026 à 14:26

Le lycée de la Providence Sainte-Thérèse, dans le centre de Rouen, a été évacué ce lundi 2 mars en début de matinée, après avoir reçu une alerte à la bombe. Il s'agissait d'une fausse alerte.

Le lundi 2 mars 2026 à 9h, des équipes de la police nationale sont intervenues au Lycée la Providence Sainte-Thérèse dans le quartier de la préfecture à Rouen, suite à une alerte à la bombe, indique la préfecture de la Seine-Maritime dans un communiqué. Par mesure de précaution, **700 élèves et les personnels présents ont été évacués** de l'établissement et mis en sécurité.

"Dix policiers de Rouen, appuyés par une équipe de police municipale, ont engagé des recherches d'engin explosif au sein de l'ensemble des bâtiments, précise la préfecture. *La vérification par les forces de l'ordre a permis une levée de doute à 10h.* ***Il s'agissait d'une fausse alerte.*** *Les élèves et personnels ont réintégré l'établissement."*

Pour afficher ce contenu Google Maps, vous devez accepter les cookies **Mesure d'audience**.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur

Corrèze.

Le 22/01/2026 à 18:21

- Le lycée Flaubert à Rouen a encore une fois été évacué ce lundi 19 mai, après que de l'essence a été déversée dans l'escalier d'un bâtiment. Vendredi déjà, les pompiers étaient intervenus pour un départ de feu. Le proviseur a déposé plainte et une enquête est ouverte.

  Le 19/05/2025 à 17:34

Autour de chez vous

Passer la section

francebleu.fr

"Mesdames, croyez en vous" : l'appel de Françoise Mabille, première femme pompier de France à Barentin en 1974 - ICI

Marianne Naquet

5–7 minutes

Françoise Mabille a pris sa retraite en 2011. © Radio France

Diffusé le lundi 2 mars 2026 à 7:44

Publié le lundi 2 mars 2026 à 7:44

Françoise Mabille raconte dans son livre, intitulé "Première femme pompier de France", comment elle est devenue la première à ouvrir la voie, en 1974 à Barentin. Dans cet ouvrage, elle retrace sa vie, son parcours et sa carrière, ainsi que tous les obstacles qu'elle a dû surmonter.

"Je voulais aider les gens, je voulais me rendre utile" : voici la raison pour laquelle Françoise Mabille a voulu, dans les années 1970, devenir pompier. Cette habitante de Barentin, près de Rouen, née en 1950, est devenue **la première femme pompier en France et d'Europe en 1974**. Françoise Mabille le raconte dans son livre intitulé "*Première femme pompier de France"*, publié aux éditions S-Active. *"Je ne savais pas à l'époque qu'il n'y avait pas de femmes pompiers. Cela a été une surprise et je voulais aider. J'avais mes deux frères, un beau-frère, mais c'est pour ça que je suis devenue pompière, c'est moi qui ai décidé d'ouvrir la porte aux femmes*", témoigne-t-elle ce lundi 2 mars sur ICI Normandie.

À l'époque, le maire de Barentin, André Marie, la soutient. *"Je n'y*

vois pas d'inconvénient, m'a-t-il dit. Ce qu'il ne savait pas, c'est qu'il n'y avait pas de femmes, les femmes n'avaient pas le droit d'être pompiers sur les terrains. Et ça a demandé des courriers, c'était dingue, ça a demandé deux ans pour que le décret passe." Françoise Mabille a été incorporée contre l'avis de la hiérarchie départementale des sapeurs-pompiers. Le préfet de l'époque a même dit que sa présence faisait courir des risques supplémentaires aux pompiers. *"Je n'ai jamais compris, c'était son idée à lui."* Elle a aussi reçu **des lettres machistes**, lui disant d'aller *"repasser les chemises". "Cela ne m'a rien fait, parce qu'à l'époque, en 1974, c'était encore un peu la femme au foyer, c'était quelque chose d'important. Il n'y avait même pas d'équipement pour femmes, à l'époque*", raconte-t-elle. *"Il n'y avait rien du tout, j'arrivais toujours en pantalon, je prenais le cuir et le casque ou les bottes du copain qui étaient à côté, on s'échangeait, c'était sympa, mais ça a été dur pour tout ça."* Jusqu'en 1976, dans la fonction publique, les femmes n'avaient théoriquement pas droit au pantalon. Une loi est passée plus tard, en 2013, les autorisant officiellement à en porter.

Un décret **autorise enfin les femmes à devenir pompiers** en 1976, c'est-à-dire à ne plus seulement être cantonnées aux fonctions administratives. François Mabille devient pompier professionnel en 1994. *"Moi, ce que je ne voulais pas du tout, c'est être dans les bureaux. Moi, je voulais être sur le terrain. Quand le décret est passé, j'étais heureuse pour toutes ces femmes qu'elles puissent me suivre, et puis pour moi c'était quelque chose d'important."*

Pour afficher ce contenu Dailymotion, vous devez accepter les cookies **Mesure d'audience**.

Ces cookies permettent d’obtenir des statistiques d’audience sur nos offres afin d’optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

La deuxième femme pompier à Barentin arrive seulement en 1998.

Françoise Mabille reçoit l'ordre national du Mérite en 2005, la Légion d'honneur en 2011. Un arrêt de bus porte même son nom à Barentin. Malgré tout cela, **elle ne se voit pas comme une pionnière**. *"Je ne vois qu'une chose, que j'ai ouvert la porte aux femmes, mais je ne vois pas du tout la pionnière. Pour moi, je suis Françoise."* Dans le livre, elle le rappelle : en France, il y a peu seulement 6% de femmes pompiers professionnels et 21% de volontaires. *" Peut-être qu'elles n'osent pas, c'est un métier qui est difficile, parce qu'il y a la vie de famille, tout ça rentre en ligne de compte."* Elle conclut son ouvrage sur un message : *"Mesdames, croyez en vous."* Françoise Mabille sera en dédicace au Café Bouquin Pavilly le vendredi 6 mars à 15 h, à l'espace culturel Leclerc d'Yvetot le samedi 7 mars. Son livre coûte 19 euros 50.

- Barentin
- ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)
- ICI
- Portraits – Témoignages
- Interviews
- Secours – Pompiers

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Les épisodes de l'émission : ICI matin, l'invité ICI Normandie

Passer la section

france3-regions.franceinfo.fr

Violences sexuelles dans le sport : victime à 14 ans, il crée une association pour briser le silence

Écrit par Marie Lorillec

5–6 minutes

Cofondateur de l'association "Silence à l'écoute", Benjamin Perreau a été victime de viol par un encadrant sportif. Il s'est tu pendant 11 ans mais ses révélations ont conduit à la condamnation de son agresseur à 15 ans de prison ferme. Il aide aujourd'hui les victimes à se libérer.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

"J'ai été victime de viols", explique Benjamin, président de Silence à l'Ecoute. *"À 12 ans je découvre le tir à l'arc et un monsieur extraordinaire arrive au club, il se fait appeler tonton, il a à peu près 40-45 ans quand on a tous 14-15 ans et malheureusement un jour, je m'entraîne seul avec lui et je subis une fellation. Je subis ensuite près de 30, 40 viols en 1an et demi et je garde ça pour moi. Et je garde ça pour moi pendant très longtemps, 11 ans précisément.*"

À 26 ans, il se confie à sa compagne sur ces agressions subies

adolescent, puis il en parle à son frère et à des amis. Certains lui révèlent avoir subi les mêmes sévices de la part du fameux "tonton" . En 2014, ils portent plainte ensemble. *"Trois jours d'Assises se sont tenus, notre agresseur a été condamné à 15 ans de prison ferme*" précise Benjamin.

Aujourd'hui, par le biais de son association, il aide les victimes à parler. Il sensibilise aussi les clubs, tous les lieux où les enfants et les adolescents doivent être protégés d'éventuels prédateurs.

"Si les affaires se multiplient aujourd'hui dans le monde sportif et ailleurs, ce n'est pas parce que les violences seraient plus fréquentes qu'il y a vingt ou cinquante ans. C'est avant tout le signe que le tabou se lève progressivement et que la société commence à entendre ce qui était tu depuis trop longtemps" note Benjamin Perreau.

Au cœur de la démarche de l'association : la sensibilisation et la formation des professionnels de l'enfance. L'enjeu est double : apprendre à repérer les signaux d'alerte, mais aussi savoir accueillir la parole d'un enfant ou d'un adulte qui se confie, avec la posture juste, verbale comme non verbale.

> Il ne suffit pas que les victimes parlent : encore faut-il que les personnes à qui elles s'adressent soient capables de prendre en compte leur parole, de réagir correctement et de savoir quel processus suivre.
>
> *Benjamin Perreau, association Silence à l'Ecoute*

"*Cela commence par une posture verbale et non verbale adaptée pour prendre soin de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte qui se confie, puis par la capacité d'agir et bien souvent de signaler*" précise Benjamin.

Peu de gens le savent mais dans le milieu sportif, il existe une plateforme de signalement créée par le ministère des Sports, à l'initiative de Roxana Maracineanu. Elle permet de déclarer les faits afin que les affaires soient traitées et que les enfants soient

protégés par la suite.

Pour Benjamin, les formations aux violences sexuelles doivent devenir obligatoires dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents.

"Je suis convaincu qu'il est nécessaire de rendre ces temps obligatoires. Aujourd'hui, ce sont souvent les structures déjà sensibilisées qui participent aux formations, alors que d'autres pensent encore ne pas être concernées" ajoute Benjamin. *"Or les violences sexuelles touchent tous les milieux et toutes les catégories socioprofessionnelles."*

"Souvent, certaines personnes viennent en formation, contraintes, un peu à reculons", indique-t-il, "*mais ce sont parfois elles qui repartent le plus transformées, avec de nouvelles compétences et une meilleure compréhension du sujet*".

Les mots violences sexuelles, quand il s'agit d'enfants, font peur.

"*Les mots violences sexuelles, quand il s'agit d'enfants, font peur. Mais lorsqu'on comprend ce qui se passe chez une victime, ce qui se joue chez un auteur d'agression, on réalise à quel point il est important et bénéfique d'en parler plus librement et plus sereinement*," explique Benjamin.

Pour lui, c'est aux adultes de prendre conscience de l'ampleur du phénomène, de mieux le comprendre pour mieux agir. *"Il faut aussi développer des temps de prévention auprès des plus jeunes, afin qu'ils sachent, par exemple, quelles sont leurs zones intimes et qu'aucun adulte n'a le droit d'y toucher*" ajoute-t-il.

lecourriercauchois.fr

Seine-Maritime. Pourquoi ce propriétaire d'auto-écoles cauchois a-t-il manifesté à Paris ?

Ghislain Annetta

3–4 minutes

La mesure est applicable depuis le 20 février. Utiliser son compte personnel de formation (CPF) pour passer son permis de conduire d'un véhicule léger (A ou B), ce n'est plus automatique. La mesure n'est réservée désormais qu'aux demandeurs d'emploi et aux candidats pouvant justifier d'un cofinancement. De plus, le montant maximum mobilisable est plafonné à 900€ quand il était à 1 500 euros avant l'adoption de la loi de finances 2026. C'est une façon pour les pouvoirs publics, en quête d'économies, de trancher un débat qui dure depuis des années : *"Le permis de conduire est-il réellement une formation professionnelle ?"*.

Déconnectés des réalités

Pour Lorenzo Lefebvre, délégué régional et vice-président de Mobilians, principale organisation professionnelle des auto-écoles en France, la question ne se pose même pas : *"Le permis, c'est un outil de travail et un des premiers leviers à l'évolution professionnelle."* Il ajoute : *"85% des offres d'emploi le demandent. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est France Travail."* Le propriétaire de plusieurs auto-écoles à Yvetot, Duclair, Rouen, Le Havre ou Saint-Jean-du-Cardonnay n'en démord pas : *"C'est une mesure qui a été prise à Paris par des gens qui sont déconnectés des réalités du terrain. En pays de Caux, on a besoin d'une voiture pour aller travailler. Le réseau de transports en commun n'est pas*

suffisamment développé."

"En moyenne, en France, on est sur du 1 800 euros, permis en poche"

Le Seinomarin était, ce lundi 2 mars, au matin, devant le bâtiment du ministère du Travail à Paris. Il manifestait avec une centaine de ses collègues venus de toute la France. Les protestataires souhaitaient être reçus par le ministre ou ses conseillers. Ils sont restés à la porte. *"On nous a bien fait comprendre qu'on ne nous recevrait pas. Nous n'avons jamais été intégrés aux discussions"*, regrette Lorenzo Lefebvre. Il assène : *"On marche sur la tête. Le permis de conduire est une des formations les plus utilisées dans le cadre du CPF qui, je le rappelle, est financé par des cotisations d'entreprises. Il représente 22% des demandes pour 15% des coûts."* Il rappelle au passage : *"En 2018, juste après l'entrée en vigueur du CPF, les organisations professionnelles avaient été reçues au ministère du Travail. Nous avions dû nous mettre en conformité pour devenir centre de formation professionnelle, obtenir les qualifications spécifiques. Là, on ne nous associe à rien."* Mais sur le terrain, il faut expliquer aux clients pourquoi le dispositif ne fonctionne plus. *"15% de notre clientèle finance son permis grâce au CPF"*, constate le propriétaire d'auto-écoles. Il confirme que la somme de 900 euros ne couvrira pas une formation complète. *"En moyenne, en France, on est sur du 1 800 euros, permis en poche."*

actu.fr

Cette association près de Dieppe rassemble de plus en plus d'enfants après l'école

~3 minutes

L'association Animômes basée à Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime) accueille désormais 155 enfants après l'école. La structure répond à une demande croissante.

Sur le même thème

- Education
- Enfants



Françoise Catel (à gauche) a prévenu de sa démission future après plus de 20 ans de présidence à la tête de cette association de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime). ©Les Informations dieppoises

Par Rédaction Dieppe Publié le 2 mars 2026 à 10h05

Animômes tient un rôle important auprès de nombreuses familles de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime) car elle assure l'**accueil des enfants** après l'école. L'**association** est implantée près du groupe scolaire. Sa présidence est assurée depuis de nombreuses années par Françoise Catel.

Cette dernière a prévenu le conseil d'administration de sa démission en 2027 lors de l'assemblée générale qui a eu lieu vendredi 13 février. La relève devra donc être préparée dans les prochains mois, tout comme celle de Julie Delatre, trésorière.

L'ouverture le mercredi est un succès

La réunion organisée dans les locaux d'Animômes s'est déroulée en présence du maire Jean-Marie Adam et de quelques élus. Françoise Catel a commencé par remercier l'équipe en charge d'encadrer les enfants ainsi que les bénévoles qui prêtent main-forte.

Elle a indiqué que la structure devra réaliser quelques adaptations, à la suite d'un contrôle des instances de la Caisse des allocations familiales et des services sociaux. Elle a remercié les familles et les communes pour leur confiance. Angélique Maury, directrice d'Animômes, a indiqué que le succès était toujours au rendez-vous avec 155 enfants inscrits, soit près de 90 familles de Bacqueville-en-Caux et des communes environnantes.

Vidéos : en ce moment sur Actu

L'ouverture du centre le mercredi toute la journée répond à une demande de nombreuses familles. Des activités sur le thème contes et nature sont proposées. Parmi les points forts, il y a eu la visite chez l'apiculteur Jean-François Lemaistre à Lamberville. Les enfants sont repartis avec un petit pot de miel et une belle découverte du monde des abeilles.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en

paris-normandie.fr

Intoxication ou épidémie ? La raison des vomissements au centre de loisirs de Sotteville-lès-Rouen connue

Paris Normandie

4–5 minutes

Des enfants âgés de 3 à 5 ans en centre de loisirs à Sotteville-lès-Rouen avaient été frappés de vomissements en série ce vendredi 27 février 2026. Le coupable est désormais connu : la gastro-entérite.



Les vomissements se sont produits pour partie au cinéma Aragon d'Oissel. - Page Facebook Ville d'Oissel

Publié: 2 Mars 2026 à 17h48 Temps de lecture: 1 min

« On est désolés pour le cinéma de Oissel », glissait à Paris-Normandie ce vendredi 27 février 2026 Laurence Renou, première adjointe de Sotteville-lès-Rouen en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse. Des enfants sottevillais de l'accueil de loisirs Jardin des petits (tranche d'âge 3-5 ans) ont été victimes de vomissements pour leur dernier jour au centre de loisirs de ces vacances d'hiver 2026.

Consultez l'actualité en vidéo

« C'est rassurant pour nos services. »

Laurence Renou, adjointe aux affaires scolaires

Le groupe en sortie au cinéma osselien avait été touché, comme un autre groupe resté sur place au sein de l'accueil de loisirs situé au 1, rue des Acacias. Une dizaine d'enfants et un animateur adulte présentaient des « symptômes aigus » – des vomissements. Une vingtaine supplémentaire se plaignant notamment de maux de ventre ont été examinés.

Un virus « particulièrement foudroyant »

Intoxication alimentaire ou virus ? L'ARS, l'Agence régionale de santé, a effectué des analyses. Ses conclusions sont tombées ce lundi 2 mars 2026 : un virus de gastro-entérite « *particulièrement foudroyant* », retranscrit Laurence Renou, est la cause de cet après-midi de cauchemar.

La piste de l'intoxication alimentaire s'éloigne. « *C'est rassurant pour nos services, mais le repas préparé en cuisine centrale avait été servi à de nombreux autres enfants ce midi-là, et cet épisode était finalement très circonscrit* », souligne l'élue. Le menu : un sandwich et un cake au fromage. Lesquels ont donc été disculpés par les services vétérinaires de la préfecture.

Lire aussi



francebleu.fr

"Cette réorganisation était nécessaire" : l'hôpital psychiatrique du Rouvray se réinvente autour de nouveaux pôles - ICI

Bradley de Souza

6–7 minutes

L'hôpital psychiatrique du Rouvray à Sotteville-lès-Rouen se réorganise en plusieurs pôles. © Radio France - Bradley De souza

Publié le mardi 3 mars 2026 à 4:00

Le centre hospitalier du Rouvray se réorganise en plusieurs pôles pour adapter son offre de soins en santé mentale. Il comporte désormais sept pôles pour répondre à cet enjeu majeur de santé publique.

Le deuxième hôpital psychiatrique de France se réorganise depuis le début de l'année 2026 pour mieux adapter son offre de soins en santé mentale. "*On est passé de deux pôles cliniques importants, un pôle adulte, un pôle enfant et une fédération médico-légale à **sept pôles dont un pôle des usagers***", commence d'emblée Franck Estève, le directeur général du centre hospitalier du Rouvray.

"*Dans ce nouveau découpage, on a réussi à **préserver la psychiatrie de secteur**, c'est-à-dire qu'un patient hospitalisé dans un endroit, il dépend d'une unité de soins qui lui est propre dans le centre hospitalier. On a en même temps réussi à réorganiser des filières dont on a autant de filières que de pôles. On a la filière enfant/adolescent, médico-légal, nos trois pôles cliniques, à la fois*

*sur la prise en charge **des troubles thymiques**, des psychoses et handicap et personnes âgées*", détaille Franck Estève.

Le centre hospitalier se transforme pour mieux structurer les filières de soins et devenir plus lisible pour les patients comme pour les équipes (2155 temps plein) de l'hôpital. Cette réorganisation s'inscrit dans un cadre stratégique pour l'établissement hospitalier, Rouvray2030. "*La prise en charge évolue, les traitements évoluent, les soins évoluent et l'organisation de la psychiatrie doit évoluer et elle doit se faire aussi en lien avec la ville*", renchérit le directeur général du centre hospitalier du Rouvray.

Un pôle enfant/adolescent renforcé

Parmi cette restructuration, le pôle enfant et adolescent au cœur des dernières actualités avec la fermeture de l'unité Rimbaud connaît un nouveau souffle. "*On a mis en place des structures qui puissent répondre à l'urgence, à la semi-urgence et à la crise*", explique Priscille Gerardin, cheffe de pôle au Rouvray. Le pôle a pris en charge 8.971 enfants et adolescents en 2025.

Un hôpital de jour Éclair pour les 8-12 ans a ouvert avec dans un premier temps 5 places puis il en comptera 10 à terme. Il est articulé autour de l'unité Soléa qui ouvrira le 17 mars prochain (ex-Rimbaud) pour les moins de 12 ans et qui est composée de 8 lits.

Pour les 13-17 ans, il y aura cette année une unité post-urgence composée de 10 lits, un hôpital de jour de 5 places ainsi qu'une équipe mobile. Enfin, l'unité d'hospitalisation Astrobale continue ses missions d'accueillir les jeunes qui nécessitent d'un cadre thérapeutique renforcé avec ses 10 lits. "*Cette nouvelle offre s'intensifie et devient **plus spécialisée** avec plus de places*", résume la cheffe de pôle au Rouvray.

Une demande de prise en charge qui explose

"*Sur notre territoire, on est très impacté par la question du suicide. C'est la première cause de mortalité pour les garçons chez les*

15-34 ans, ce qui est extrêmement inquiétant, et on a bien d'autres paramètres comme ***les troubles anxieux****,* ***dépressifs, du comportement alimentaire*** *qui nous interpellent sur notre territoire*", poursuit Priscille Gerardin, qui est aussi cheffe de service au CHU de Rouen.

Sur les dix dernières années, les prises en charge aux urgences pédiatriques du CHU de Rouen ont explosé concernant la santé mentale. "*De 300, on est passé* ***à 1.300 arrivées****. Sur la maison de l'ado, on est à +80% de passage donc il y a une véritable inquiétude des familles pour leurs enfants et leurs adolescents. On est en réorganisation permanente pour faire face à cette demande qui ne cesse d'augmenter*", constate Priscille Gerardin. Le CHU dispose de 12 lits de psychiatrie à destination des enfants et des adolescents.

Cette nouvelle réorganisation au sein du centre hospitalier du Rouvray inclut également la filière de soins non programmées comme la Régulation Psy, le dispositif VigilanS mais aussi l'unité de court séjour du Rouvray. "*Toujours avec cet objectif de mieux accompagner le patient*", conclut Jérôme Hellot, cadre de Pôle au Rouvray.

Recevez chaque jour l’essentiel de l’actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S’abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

Passer la section

- L'unité Rimbaud du centre hospitalier du Rouvray pour les enfants et les adolescents va rouvrir juste après les vacances de Noël, en

paris-normandie.fr

« Développer l’ambition des élèves » : le lycée de Neufchâtel-en-Bray s’ouvre à l’Europe avec Erasmus

Anne Bouchet

5–7 minutes

Le lycée Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray va bâtir un programme Erasmus+ pour développer son ouverture internationale. Trois personnels sont en Pologne du 1er au 7 mars 2026 pour préparer le terrain avant d’envoyer les premiers élèves à la rentrée de septembre.



Publié: 2 Mars 2026 à 13h14 Temps de lecture: 1 min

Alors que les élèves et les enseignants ont fait leur rentrée lundi 2 mars 2026 au lycée Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray, deux professeurs d’économie-gestion, Wilfried Perdrix et Myriam Pellevilain, et la responsable du Bureau des entreprises, Mathilde Craquelin, se sont envolés pour la Pologne.

Pas question pour eux de prolonger les vacances. Ils sont partis sceller les partenariats avec le lycée de la ville de Mielec pour mettre en place le dispositif Erasmus +, qui permet des mobilités individuelles ou de groupe entre les établissements scolaires. Le projet est parti de la motivation des professeurs. *« Je souhaite que les élèves développent des compétences linguistiques et techniques, qu’ils découvrent autre chose, ne se mettent pas de barrière,* explique Wilfried Perdrix. *Mais aussi que notre lycée*

rayonne et qu'on puisse proposer les mêmes opportunités que dans les grandes villes. »



Une partie du comité de pilotage du projet Erasmus + du lycée de Neufchâtel-en-Bray qui va nouer un partenariat avec un établissement polonais. - Photo Lycée Brassens

« Montrer aux élèves des bac pro que l'Europe leur appartient aussi »

Un projet rapidement soutenu par la direction de l'établissement neufchâtelois, qui a volontairement choisi de le proposer d'abord pour la section professionnelle. *« Nous sommes dans un territoire rural plutôt isolé, notre priorité est de développer l'ambition, l'excellence et la curiosité des élèves »*, détaille le proviseur adjoint Boris Thomas. Un comité de pilotage s'est mis en place pour monter le dossier et trouver le bon pays partenaire. *« Il y a un volet apprentissage de la citoyenneté européenne important dans ce projet »,* explique Fabien Castelli, conseiller principal d'éducation (CPE).

« Il est important de montrer aux élèves des bac pro que l'Europe

leur appartient aussi, que leur formation et leurs compétences sont transposables aussi à l'étranger, complète la proviseure Karine Marendat. *On n'a pas hésité à penser à tous les pays, pas forcément anglophones. La Pologne est très ouverte et on n'y retrouve nos filières. »* Le lycée de Mielec propose lui aussi des formations en électricité, chaudronnerie et hôtellerie. Il est déjà dans le dispositif Erasmus.

Trouver des entreprises partenaires

Pendant leur semaine sur place, les trois personnels vont assister aux cours, rencontrer les équipes du lycée, s'imprégner de nouvelles méthodes pédagogiques, démarcher les entreprises qui pourraient accueillir les jeunes brayons. Car l'objectif est de permettre, à partir de la rentrée de septembre 2026, à des élèves de première de bac pro de partir en Pologne pour une à quatre semaines, pour suivre des cours et/ou faire des stages. *« C'est un projet d'établissement fédérateur qui met en valeur l'attractivité de notre lycée »*, conclut Boris Thomas.

À moyen terme, des élèves polonais pourraient être accueillis à Neufchâtel-en-Bray, un travail doit être mené avec les entreprises brayonnes pour les accepter en stage. Et le dispositif Erasmus pourra être élargi aux autres sections du lycée Georges Brassens, avec d'autres établissements partenaires.

Lire aussi



france3-regions.franceinfo.fr

"Ça reste un bon établissement" : malgré les nouvelles révélations de violences sexuelles, les parents d'élèves de Jean-Baptiste-de-La-Salle ont confiance

Écrit par Clémence Blanche

6–8 minutes

Après de nouveaux témoignages de violences physiques et sexuelles à Jean-Baptiste-de-La-Salle à Rouen, les parents d’élèves sont-ils inquiets ? Nos journalistes leur ont posé la question devant les grilles de l'établissement catholique privé, ce lundi 2 mars 2026, jour de rentrée scolaire.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l’éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

Après les nouvelles révélations du collectif des victimes des Lasalliens, ce dimanche 1er mars 2026, difficile de trouver des parents d'élèves qui acceptent de s’exprimer sur le sujet devant l'établissement de Rouen. Seules quelques mères de famille prennent la parole devant les grilles de l'école, ce lundi 2 mars 2026.

Malgré l'ampleur des violences physiques et sexuelles sur d'anciens pensionnaires, des années 1950 à 1980, le groupe scolaire n'a que très peu communiqué sur le sujet auprès des parents et des élèves actuels.

Certains évoquent un mail succinct envoyé par un responsable, d'autres disent ne pas être au courant du tout.

"*C'est ma fille en 6e qui me l'a appris, je ne savais pas du tout ce qu'il s'était passé. Je suis choquée des révélations [...], d'autant plus que c'est une école privée. C'est assez triste de savoir que les enfants ont subi des abus et qu'ils sont marqués à vie*", explique une maman à nos journalistes.

L'établissement rouennais catholique privé compte une école primaire, un collège et un lycée. Ici le 2 mars 2026. • © Patrice Cornily / France Télévisions

Même son de cloche un peu plus loin, une mère d'élève affirme que la direction n'a pas du tout communiqué sur l'affaire : "*Ma grande est en seconde et ils en parlent un peu entre élèves, mais nous en tant que parents, rien du tout".*

Le silence de l'établissement pourrait étonner, même si les faits sont majoritairement prescrits et commis il y a parfois plus de 60 ans. Pour autant, les parents ne semblent pas remettre en cause leur confiance envers l'école catholique.

> Non, il n'y a pas de rupture de la confiance du tout, ça reste un bon établissement avec de la rigueur par rapport aux élèves.
>
> *Une maman d'élève à Jean-Baptiste-de-la-Salle*

Une autre mère au volant de sa voiture tient le même discours : "*Je me dis que ce sont des évènements qui se sont passés il y a des années et aujourd'hui ça a l'air d'aller pour mes enfants, ils ne se plaignent pas et moi je n'ai rien vu de particulier. Donc, j'accorde encore ma confiance... pour l'instant".*

"Moi je trouve ça très honteux bien sûr, c'est aberrant et ce n'est pas ce qu'on souhaite pour nos enfants", tient tout de même à

souligner une maman sur le trottoir devant l'école, avant de tempérer ses propos.

> Il y a plein d'écoles privées ou publiques où c'est exactement la même chose. On le sait tous en fait, j'ai le sentiment que ce n'est pas nouveau tout ça.
>
> *Une maman d'élève à Jean-Baptiste-de-La-Salle*

"Mon mari était à Jean XXIII dans les années 1990 [NDLR ; un autre groupe scolaire catholique sous contrat]*, il y avait de la violence, qu'il a vu*. *Pourquoi ça ne sort que maintenant ?"*, s'interroge-t-elle.

Les victimes qui nous ont raconté leur histoire parlent d'un grand sentiment de honte empêchant de parler. D'autres ont subi une amnésie traumatique, un trouble cognitif qui s'opère au moment des violences. Le cerveau disjoncte en quelque sorte, se coupe des circuits émotionnels et de la mémoire pour se protéger du stress et de la violence extrêmes.

durée de la vidéo : 00h01mn23s



Reportage de Bérangère Dunglas et Patrice Cornily. • ©France Télévisions

Elle peut durer des mois ou des années et la mémoire se réactive généralement lors d'un choc. Pour Philippe Auzenet, cofondateur du collectif de victimes des Lasalliens, l'élément déclencheur fut

l'affaire Bétharram révélée dans la presse.

À ce jour, le collectif dénombre au moins 26 victimes à Rouen et 40 établissements concernés dans la France entière. Deux saisines de la cellule d'écoute de l'école rouennaise ont été traitées par la Congrégation, et cinq autres concernent des enseignants laïcs.

Pour toutes les mamans rencontrées devant l'école ce lundi matin, ces évènements tragiques appartiennent au passé. "*Quand on écoute les témoignages de nos grands-parents, de nos parents, on voit que ce sont des choses qui se faisaient, et aujourd'hui ça se met sur le devant de la scène justement parce que ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui",* dit l'une d'entre elles.

Maître Matthias Pujos, représentant la Congrégation des Frères des écoles chrétiennes gérant les écoles lasalliennes, nous assure de son côté que "*la priorité absolue demeure la protection des élèves".*

> Il importe de distinguer clairement ces situations anciennes de la réalité actuelle de ses établissements scolaires, qui fonctionnent aujourd'hui dans un cadre profondément renouvelé.
>
> *Maître Matthias Pujos*
>
> Avocat représentant la Congrégation

La loi impose en effet aux établissements sous contrat de mettre en place un dispositif de recueil et de traitement des signalements de violences, ainsi que la remontée des faits les plus graves aux autorités compétentes de l'État. *"Aucun fait grave ne fait l'objet d'un traitement interne isolé. Les autorités compétentes sont systématiquement saisies",* écrit Maître Pujos.

Malgré la prescription des faits dénoncés à Rouen, le sujet des violences à l'école est toujours d'actualité. Une proposition de loi pour "prévenir et lutter" contre elles, née du scandale Bétharram, a été présentée en janvier à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale. Le 26 février, elle n'a pas été retenue.

Avec Bérangère Dunglas et Patrice Cornily

lecourriercauchois.fr

Guerre en Iran. "On est en sécurité, mais on a la boule au ventre" : un Havrais bloqué à Dubaï témoigne

Luc Gallais

4–5 minutes

"*Jusqu'à samedi, nos vacances se passaient merveilleusement bien. En quelques heures, tout a radicalement changé. Et c'est très déstabilisant.*" En vacances pour la cinquième fois aux Emirats arabes unis, qu'il apprécie pour son architecture moderne et son cadre dépaysant, Julien Darchen est actuellement bloqué avec sa compagne et ses deux garçons de 12 et 8 ans dans un hôtel, dans le secteur de Dubaï. "*En temps normal, il y a de la sérénité, il n'y a pas plus 'safe place' comme endroit. Mais là, on vit dans l'inquiétude.*" Ce Havrais de 45 ans devait regagner la Normandie dimanche 1er mars, mais son vol a été annulé, comme des milliers d'autres dans le Moyen Orient, en raison de la fermeture de l'espace aérien. La conséquence du déclenchement des premières frappes communes entre Israël et les Etats-Unis en Iran, qui ont provoqué une réaction des Gardiens de la Révolution. Ces derniers ont attaqué différents pays du Golfe, ciblant particulièrement des bases américaines, notamment dans les Emirats arabes unis.

"La boule au ventre"

"*Le samedi matin, sur notre dernière journée de voyage, nous étions encore dans une bulle d'insouciance. On prenait des superbes photos avec un de mes fils, équipés de nos maillots du HAC, avec en toile de fond la Burj Al Arab. Il s'avère que le soir*

même, cette énorme tour a été touchée par des résidus d'un missile intercepté. C'est vraiment deux ambiances différentes en très peu de temps."

Les premières détonations, dès le samedi 28 février en milieu d'après-midi, ont glacé l'ambiance. La famille de Julien Darchen était alors sur une plage. Si les dégâts sont relativement peu nombreux sur Dubaï, c'est en raison de l'interception de la grande majorité des missiles ou des drones iraniens dans le ciel émirat. "*On a la sensation que c'est loin, mais non. Les bruits sont très impressionnants. On est en sécurité, mais on a eu la boule au ventre, le climat est devenu horrible. Il faut tenter de faire bonne figure, il y a des coups de moins bien pour les enfants. On doit gérer ça, tout en sachant qu'il n'y a aucune visibilité sur la suite, aucune certitude, aucune date pour un vol retour. Le rapport à l'information est très compliqué, on ne sait pas trop à quoi se fier.*" Une alerte, similaire à celle FR-Alert, avec le bruit strident, est intervenue durant la nuit de samedi à dimanche, conduisant la famille du Havrais, à 1h45 du matin, à se mettre à l'abri dans une salle de l'hôtel. "*Niveau anxiété, on est au firmament.*"

"On a de la chance d'être très bien défendus"

L'accalmie espérée par le Havrais, permettant une reprise du trafic aérien, semble s'éloigner. Julien Darchen et sa famille ont préféré changer d'hôtel, quittant le pôle très touristique de la Marina pour rejoindre un établissement plus proche de l'aéroport et moins exposé. Les vacances se prolongent bien malgré eux, dans des conditions très particulières. *"En partant, on a entendu une salve de missiles, tous interceptés, et vu une traînée de fumée. Cela fait un bruit impressionnant. On a de la chance d'être très bien défendus, bien traités*", déclare Julien Darchen, qui a anticipé les choses en prenant quatre nuitées supplémentaires. De nouvelles détonations ont été entendues dans la matinée du lundi 2 mars. "*On vit dans une angoisse permanente, dans l'attente de certitudes. On attend une désescalade. On a appelé des numéros d'urgence du consulat,*

l'ambassade française qui ne savait pas trop quoi me dire, la compagnie aérienne Emirates, ils sont tous submergés. Je ne sais pas quoi répondre à mes fils qui me demandent quand est-ce qu'on peut rentrer, mais je ne veux pas les inquiéter davantage. Ce n'est pas évident, on subit."

actu.fr

Municipales 2026. À Rouen, ces propositions des candidats sont irréalistes et voici pourquoi

7–8 minutes

Parmi les propositions des candidats aux élections municipales de mars 2026 à Rouen, certaines ne sont pas réalisables. On a décrypté cela avec un expert.

Sur le même thème

Municipales 2026

Article réservé aux abonnés



Le maire ne peut pas tout faire. C’est bien pour ça qu’à Rouen, certaines propositions des candidats aux municipales sont assez irréalistes. (©JB/76actu/Archives)

Par Julien Bouteiller Publié le 3 mars 2026 à 7h02

On le sait, chaque scrutin voit fleurir **des propositions qui se heurtent parfois à la réalité.** Les élections municipales de mars 2026 ne dérogent pas à la règle. Ainsi, **à Rouen**, certains candidats ont des propositions étonnantes et méconnues et d'autres qui sont **peu réalistes au regard des compétences du maire ou de la loi**. On en a analysé certaines avec Christophe Boutin, politologue, professeur de droit public à l'Université de Caen.

Ces propositions aux municipales qui peuvent tomber à l'eau

La sécurité est une des principales préoccupations des Rouennais pour cette campagne. Et ça, **le candidat RN Grégoire Houdan** l'a bien compris, en mettant ce sujet au cœur de son programme en 50 points.

Parmi eux, la volonté de « suspendre les aides municipales aux familles de délinquants récidivistes ». Mais, selon Christophe Boutin, « le maire ne peut pas le faire. Cela ne passerait pas devant le juge administratif ».

Car rentrent en ligne de compte plusieurs facteurs **comme l'égalité devant le service public, ou l'intérêt supérieur de l'enfant**. Le Défenseur des droits a d'ailleurs déjà livré des décisions dans le sens de la suspension de telles mesures.

Gare aux mesures « d'ordre général et absolu »

Quant à la volonté du candidat RN « d'interdire les regroupements troublant la tranquillité publique », elle doit d'abord **se confronter au juge administratif**. « Il faut pouvoir arguer de problèmes réels », estime Christophe Boutin. C'est le cas par exemple lorsque Nicolas Mayer-Rossignol a interdit une soirée « Les étrangers dehors » à Rouen, au titre du trouble à l'ordre public. Mais, « le maire ne peut prendre une telle mesure d'ordre général et absolu », poursuit le politologue. En clair, **un tel arrêté doit être**

correctement et dûment ciblé.

C’est le même obstacle auquel pourrait se trouver confronté Maxime Da Silva (LFI), lorsqu’il propose de « prendre des arrêtés municipaux d’interdiction des coupures d’eau et d’énergies ». Là encore, selon Christophe Boutin, « cela ne peut être une mesure d’ordre général et absolu, **il ne peut pas interdire les coupures sur toute la commune** ». Un tel arrêté doit être pris « s’il y a des risques sérieux pour la santé, la salubrité, la tranquillité publique ».

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

D’autant que les opérateurs de l’énergie sont déjà soumis à une réglementation nationale en matière de coupures, et ne peuvent par exemple pas couper totalement **durant la période de trêve hivernale.**

Quand c’est flou…

Quant au programme de Maxime Da Silva **d’imposer 30% de logements sociaux dans chaque nouveau projet immobilier**, il pourrait se heurter à certains obstacles. Si le taux légal minimum qui s’impose à Rouen est de 20%, il est possible d’en imposer davantage. Mais cela doit se faire en passant **par le Plan local d’urbanisme**. Hors, à Rouen, le PLU est intercommunal et se décide donc à l’échelle de la Métropole. Il faudrait donc à Maxime Da Silva une majorité métropolitaine pour imposer son taux de 30%, et mathématiquement, ce n’est pas acquis.

Par ailleurs, un taux de 30% de logements sociaux ne peut s’imposer que s’il ne crée pas, pour les promoteurs et constructeurs, **d’obligations disproportionnées** qui, par exemple, rendraient leur projet économiquement non-viable.

Côté logement, Marine Caron (Horizons) est aussi sur une ligne qui

peut être floue, avec sa proposition de « construire **500 nouveaux logements étudiants abordables** d'ici 2032″. La première question à se poser selon Christophe Boutin est « qu'est-ce qu'un logement étudiant abordable ? C'est un terme flou qui permet de mettre un peu ce qu'on veut ».

Le politologue note qu'une telle initiative « peut s'envisager avec le budget de la commune, mais cela passe par le bailleur social ». Et sachant que la métropole rouennaise compte **entre 40 000 et 50 000 étudiants**, pas sûr que 500 logements suffisent à répondre à la problématique de leur logement. Bref, quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup.

On reste dans le flou avec la proposition de Grégoire Houdan (RN) de « refuser l'installation de magasins communautaires ». Une notion qu'il conviendrait de définir selon Christophe Boutin. « Que veut-il dire par là ? **Ce n'est pas clair.** Pour pouvoir prendre une telle mesure, il faut qu'il y ait une notion de sécurité, de tranquillité publique, de salubrité… Je n'y crois pas du tout. »

Les municipales épargnées par le populisme ?

Quant au programme du maire sortant Nicolas Mayer-Rossignol (PS), il semble ne pas comporter de mesures incompatibles avec le mandat municipal. Même si, pour beaucoup d'entre elles, il faudra **s'assurer une majorité au conseil métropolitain**, et surtout un budget solide pour les financer.

C'est peu étonnant selon Christophe Boutin qui « remarque **une certaine prudence de la part des maires sortants**. Ils savent qu'ils sont tenus par les intercommunalités et qu'ils ne peuvent pas faire n'importe quoi ». C'est le cas aussi selon lui des candidats issus de l'opposition municipale, plus au fait des rouages de la mairie.

Pour le politologue, « on trouve toujours des propositions délirantes [dans une campagne électorale], mais la prudence **les pousse à utiliser des termes vagues**, pour éviter d'avoir des propositions

qui se révéleraient tout de suite illégales ».

> Il y a une part de populisme bien sûr. Mais les candidats ne peuvent pas aller trop loin pour pouvoir garder en crédibilité. L'électeur peut être séduit par une proposition, mais souvent, il sait que ce n'est pas comme ça que ça marche.

Un électeur averti en vaut deux. Il convient donc de regarder les programmes des prétendants à la mairie avec recul pour séparer le bon grain de l’ivraie.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

francebleu.fr

Municipales 2026 : au Havre, Édouard Philippe joue son avenir national - ICI

5–7 minutes

---

7 candidats sont en lice au Havre pour les élections municipales des 15 et 22 mars. © Radio France - Amélie Bonté

Diffusé le lundi 2 mars 2026 à 8:31

Publié le lundi 2 mars 2026 à 8:31

Le maire sortant Horizons Édouard Philippe se présente pour un troisième mandat en son nom lors des élections municipales des 15 et 22 mars. Face à lui, six candidats veulent le faire chuter au Havre et pourquoi pas pour sa campagne présidentielle.

Ce lundi, c'est le **début officiel de la campagne des élections municipales** des 15 et 22 mars. Les candidats ont déposé leur liste en préfecture, vous pouvez voir fleurir les panneaux d'affichages électoraux dans vos villes. Au Havre, le maire sortant Horizons Édouard Philippe brigue un troisième mandat en son nom. Face à lui six autres candidats, dont son adversaire du second tour en 2020, le député communiste Jean-Paul Lecoq (soutenu par le PS, Les Écologistes et Place publique). L'ancien Premier ministre joue gros pour cette campagne municipale havraise, **il a lui-même conditionné sa victoire à la suite de sa carrière politique et notamment à l'élection présidentielle**.****

Un maire sortant absent, voilà ce que martèle Franck Keller, le candidat Union des droites pour la République et Rassemblement national, actuellement élu à Neuilly-sur-Seine : "*Le Havre ne peut pas attendre six ans de plus. **Édouard Philippe dit 'Si je suis élu***

***maire du Havre, dès le lendemain je partirai pendant un an** partout en France faire campagne pour une élection présidentielle', donc **il délaisserait Le Havre**. C'est complètement paradoxal*."

Concentrée sur le premier tour de l'élection, **Charlotte Boulogne, tête de liste La France insoumise,** ne voit pas d'un mauvais œil le coup double, sortir Édouard Philippe au Havre et ailleurs : "*Ce qui compte pour l'instant c'est l'échéance municipale, mais si on pouvait faire une pierre deux coups et l'évincer pour les présidentielles, ce serait une bonne chose.*"

Le principal intéressé, **Édouard Philippe**, un peu lassé qu'on lui pose cette question de la présidentielle, répond une élection après l'autre :
"*La seule hypothèse où je cesserai d'être maire du Havre, c'est si - dieu sait que ce n'est pas fait - je devenais président de la République. Si c'était le cas, ce ne serait pas mauvais pour Le Havre.*"

À gauche, **le député communiste Jean-Paul Lecoq** se présente pour la seconde fois au Havre. En 2020 contre un Premier ministre, cette fois contre un présidentiable, mais pour lui ça ne change rien : ***"Je tiens à ce que cette campagne soit havro-havraise,** que l'on parle de la vie quotidienne des Havraises et des Havrais. Je pense qu'il ne faut pas voler cette élection municipale à la population du Havre. Je n'ai pas de pression, je ne mène pas cette campagne pour rendre service au peuple de France mais pour changer le quotidien des Havraises et Havrais. **Que je gagne ou pas, ma vie ne va pas changer. J'ai des adversaires dont la vie peut changer suivant le résultat, mais pas la mienne**.*"

Et quand on évoque une **triangulaire au second tour**, Édouard Philippe dit ne pas la craindre : "*Je vois beaucoup de Havraises et de Havrais qui sont tentés d'exprimer un vote de contestation, j'essaie de leur expliquer qu'ils ont parfaitement le droit car c'est la démocratie mais qu'à la fin, il faut choisir qui prend la mairie pour les six ans qui viennent. Quand on exprime que de la protestation*

et de la contestation, on laisse parfois les autres décider pour soi."

Édouard Philippe avait été réélu en 2020 au second tour avec 58,8% des suffrages contre 41,2% pour Jean-Paul Lecoq.

Les autres candidats au Havre

- Magali Cauchois, Lutte Ouvrière
- Marie Le Cieux, Le Havre est à Vous ! (liste citoyenne)
- Sophie Zarifian, Le Havre en débat (liste citoyenne)
- Le Havre
- ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)
- ICI
- Élections municipales
- Mairie – Municipalité
- Édouard Philippe

Résultats des élections municipales 2026



Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Les épisodes de l'émission : L'info d'ici, ICI

paris-normandie.fr

Sécurité : les propositions des candidats aux municipales en Caux Vallée de Seine

Paris Normandie

6–7 minutes

Nous reverrons le plan de circulation pour qu'il soit plus fluide, notamment aux heures de sortie d'école, en particulier autour de La Poste ou encore place Desgenétais, en améliorant la circulation des cars. Nous sécuriserons les abords des écoles, au besoin en recrutant des agents de traversée. Nous rénoverons et entretiendrons les ruelles et les escaliers. »

Christophe Doré

Bolbec, Ensemble Continuons





Christophe Doré - Jérôme Stalin

« De quoi parle-t-on ? Le maire que je suis, travaille au quotidien avec la police nationale et défend le maintien des effectifs locaux. J'ai mis en place une police municipale (2 policiers et 1 agent de sécurité de la voie publique) et ai déployé la vidéoprotection : 54 caméras ont déjà été installées, d'autres sont à venir. Cela permet de répondre à un sentiment d'insécurité lié à des incivilités en tout genre que nous chassons.

La sécurité commence par la prévention

La sécurité à mon sens commence par la prévention, ce que nous travaillons avec différents partenaires, dans le cadre de notre cellule de veille, et sur le terrain avec les éducateurs de rue de l'AHAPS que nous finançons.

La sécurité est aussi routière avec des aménagements, dont un majeur qui va s'engager avenue Debray, contre la vitesse excessive. La sécurité, c'est encore la protection de mes habitants, avec la réception prochaine d'un 5e ouvrage de lutte contre les inondations et la création d'une réserve citoyenne avec nos

sapeurs-pompiers. »

Patrick Cibois

De l’Ambition pour Lillebonne



Patrick Cibois - DR

« La sécurité, la santé et l'attractivité constituent la colonne vertébrale de notre programme pour répondre aux attentes des Lillebonnais.

En matière de sécurité, et afin de lutter contre l'évolution des différents trafics, nous voulons donner davantage de capacités à la Police Municipale Intercommunale en créant une brigade cynophile dédiée au territoire de Lillebonne. Des maîtres-chiens formés, capables d'intervenir sur des missions ciblées, notamment la recherche de stupéfiants, mais aussi d'assurer une présence visible, dissuasive, rassurante.

Une vidéoprotection renforcée,

Associée à une vidéoprotection renforcée, cette brigade cynophile sera un véritable atout pour lutter contre les trafics de drogue et autres trafics.

Nous voulons également développer un projet de médiation sociale et d'accompagnement en faveur des jeunes dans le but de prévenir les conflits et développer le vivre-ensemble. »

Christine Déchamps

Lillebonne Autrement, poursuivons ensemble





Christine Déchamps - DR

« Nous poursuivrons le déploiement de la vidéoprotection, aux entrées de ville notamment et dans les quartiers qui en sont dépourvus, pour faire face à l'essor du phénomène du narcotrafic et à l'ensemble des incivilités du quotidien.

Nous en ferons de même pour le GLTD (Groupement Local de Traitement de la Délinquance) sous l'égide du procureur de la République, dispositif opérationnel ayant pour objet la mise en œuvre, pour une période limitée, d'une politique pénale adaptée aux phénomènes de délinquance d'un territoire afin d'apporter une réponse ciblée aux agissements délictueux en coordonnant les actions de tous les partenaires concernés.

Nommer un référent « tranquillité publique »

Nous renforcerons du maillage Police Nationale/ Police Municipale Intercommunale pour trouver le moyen de garantir l'ouverture de l'antenne du commissariat de police à Lillebonne.

Nous améliorerons la visibilité nocturne des passages protégés par des dispositifs adaptés. Enfin, nous nommerons un référent « tranquillité publique » parmi les conseillers municipaux, interlocuteur privilégié sur cette problématique. »

Jean-Cyril Montier

Port-Jérôme-sur-Seine en commun



Jean-Cyril Montier - DR

« La sécurité reste une préoccupation majeure à Port-Jérôme-sur-Seine : incivilités, trafics dans certains quartiers. La vidéoprotection existe, mais elle est passive. Je veux passer à la vidéosurveillance active, images validées et exploitées par une police municipale renforcée.

Consultez l'actualité en vidéo

Nous activerons des leviers internes : formations accélérées, réorganisation des plannings, primes pour fidéliser les agents. On a déjà le matériel (caméras, véhicules), il manque les hommes et les femmes. Objectif : doubler les effectifs en trois ans via des recrutements locaux prioritaires et en favorisant la mobilité interne.

Nous ramènerons l'ordre et la tranquillité

Les familles doivent pouvoir sortir sans peur, les commerçants travailler sereinement. Face à une majorité sortante qui gère au jour le jour, nous ramènerons l'ordre et la tranquillité – comme dans les communes qui ont réussi à baisser la délinquance de manière visible. »

Virginie Lutrot

L'Avenir s'écrit Ensemble !



Virginie Lutrot - DR

« Nous prévoyons une stratégie globale combinant innovation technologique, modernisation des équipements et renforcement des moyens humains pour garantir un cadre de vie plus sûr et plus serein aux habitants. Avec le déploiement d'un éclairage public intelligent et la modernisation progressive de l'éclairage dans toute la ville.

Nous poursuivrons le développement de la vidéoprotection (189 caméras sont déjà installées) avec l'installation de caméras de nouvelle génération, la mise en place de systèmes avec lecture automatisée des plaques et l'amélioration de la couverture du territoire pour faciliter les enquêtes et prévenir les incivilités.

L'élargissement des prérogatives des policiers municipaux

Une réflexion est en cours sur l'évolution des missions de la Police municipale pour adapter le service municipal aux nouvelles obligations réglementaires et aux besoins du terrain avec notamment l'élargissement des prérogatives des policiers municipaux, leur accès à certains fichiers et la possibilité de verbaliser de nouvelles catégories de délits.

Et pour finir, nous renforcerons la sécurité aux entrées et aux abords des établissements scolaires et favoriserons la mise en protection des points d'accès importants de la ville. »

Demain, la santé

paris-normandie.fr

Santé : les propositions des candidats aux municipales à Dieppe

Paris Normandie

7–8 minutes

Dans le cadre des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, la rédaction de Paris Normandie vous propose de retrouver, chaque jour, les propositions des candidats à la mairie de Dieppe suivant huit thématiques. Aujourd'hui, la santé.



La santé, un jeu pour les municipales - Photo Franck Weber

Publié: 3 Mars 2026 à 07h02 Temps de lecture: 1 min

André Gautier

Dieppe qu’on aime



André Gautier - DR

« Dieppe est un pôle de santé. Pourtant, Dieppe souffre du non-renouvellement de ses médecins, notamment en centre-ville, et d’un engorgement des urgences hospitalières. La santé est une priorité de l’action municipale

Consultez l’actualité en vidéo

Nous attirerons de nouveaux médecins et professionnels de santé en aidant à l’installation, à la mutualisation et au regroupement dans les quartiers sur le modèle des Maisons de santé pluridisciplinaires, en concertation avec les professionnels.

Agrandir les urgences du centre hospitalier

Nous souhaitons renforcer l’offre de médecins par des contrats d’engagement de service public de santé et accompagner le nouveau contrat local de santé.

Nous agrandirons les urgences du centre hospitalier et soutiendrons les actions de prévention de santé (lutte contre les addictions, le harcèlement, les risques d’utilisation excessive des réseaux sociaux…).

Enfin, nous encouragerons le sport-santé et le handi-sport. »

Nicolas LANGLOIS

Tous ensemble pour Dieppe





Nicolas Langlois - DR

« Pour nous, prendre soin reste la priorité, pour laquelle nous avons pris nos responsabilités. Avec Sébastien Jumel à l'Agglomération, nous avons créé un centre intercommunal de santé qui compte désormais 11 médecins salariés, 2 infirmières, des secrétaires, bientôt une orthophoniste, sur plusieurs sites. Près de 7 000 habitants ont déjà retrouvé un médecin.

Nous voulons aller plus loin : doubler le nombre de médecins

salariés pour répondre aux besoins.

Nous voulons favoriser l'installation de spécialistes : dermato, ophtalmo, dentistes avec l'ouverture d'une antenne de la faculté dentaire.

Renforcer la prévention et l'accès aux soins, notamment pour les jeunes

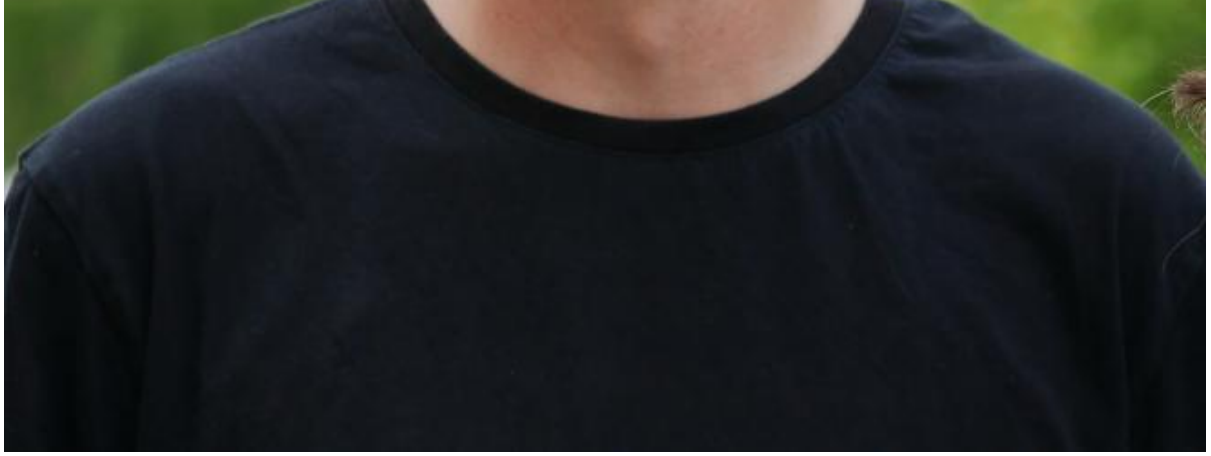
Nous voulons aller au bout du travail engagé pour notre hôpital avec l'agrandissement des urgences, la suite de l'humanisation du Château-Michel, l'ouverture d'un service d'ophtalmo. Et continuer à défendre, aux côtés des personnels hospitaliers, des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins.

Avec le Contrat local de santé avec l'ARS, le « Médicobus » aux Bruyères, au Val Druel et à Arques, et la Maison des ados, nous renforcerons la prévention et l'accès aux soins, notamment pour les jeunes. »

Hugo Lomenède

Lutte ouvrière – Le camp des travailleurs





Hugo Lomenède - DR

« Tout le monde devrait pouvoir se soigner correctement et, à Dieppe comme ailleurs, accéder à un médecin généraliste ou réaliser des examens de santé est de plus en plus difficile : le nombre de médecins est insuffisant, les urgences sont saturées, le nombre de lits d'hôpitaux diminue en permanence.

Cette détérioration orchestrée est une catastrophe pour les patients et a permis aux établissements de soins privés tels que les cliniques ou les EHPAD possédés par des fonds d'investissement, de fleurir avec la possibilité d'appliquer les tarifs qu'ils veulent, réservant la santé à une portion toujours plus restreinte de la population.

Confisquer les bénéfices des organismes de santé privés pour financer le recrutement et la formation de médecins

Pour répondre à la situation actuelle, il faudrait que les travailleurs soient au pouvoir, qu'ils confisquent les bénéfices des organismes de santé privés pour financer le recrutement et la formation de médecins en nombre suffisant, et réquisitionner les installations de ces grands groupes pour permettre à l'ensemble de la population de pouvoir se soigner. »

Antoine LABÉ

Dieppe conquérante





Antoine Labé - DR

« La santé et l’accès aux soins des Dieppois sont des priorités. Dieppe doit se rendre attractive afin d’attirer davantage de jeunes médecins généralistes et spécialistes, grâce à des incitations fiscales, un service public plus efficace, et une qualité de vie restaurée.

Nous défendrons vigoureusement l’hôpital de Dieppe et nous nous opposerons à la fermeture de tous lits supplémentaires.

Des campagnes régulières de prévention, de dépistage et d’information seront menées, notamment sur la santé mentale, la nutrition, en particulier auprès des publics à risque.

faire du sport un véritable outil de bien-être au quotidien

Nous développerons les infrastructures sportives et soutiendrons les associations pour favoriser le lien social et faire du sport un véritable outil de bien-être au quotidien.

La solidarité et le soin apporté aux autres participent au vivre-ensemble : nous lutterons contre l'isolement des aînés et favoriserons les projets intergénérationnels, parce que nous croyons aux bienfaits de l'échange et de la transmission. »

Demain,

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



Sécurité : les propositions des candidats aux municipales à Dieppe



Le village de Torcy-le-Grand se dote de sa boucle de randonnée,

paris-normandie.fr

Municipales 2026 au Havre. Les propositions des sept candidats sur le thème du pouvoir d’achat

Paris Normandie

3–4 minutes

Durant les deux semaines précédant les élections des 15 et 22 mars 2026, les sept candidats déclarés à la mairie du Havre détaillent leurs mesures phares concernant des thématiques relevant de la politique de la Ville. Deuxième volet : le pouvoir d’achat.

Publié: 2 Mars 2026 à 18h31 Temps de lecture: 1 min

Comme en 2020, sept candidats briguent la mairie du Havre aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Face au maire sortant, Édouard Philippe (Horizons), le député communiste Jean-Paul Lecoq mène une liste d’union de la gauche – à l’exception de La France insoumise, représentée par Charlotte Boulogne. Franck Keller se présente sous la bannière UDR-RN. Deux collectifs citoyens sont cette année en lice : Le Havre est à vous avec à sa tête Marie Le Cieux et Le Havre en débat de Sophie Zarifian. Enfin Magali Cauchois, déjà candidate en 2014 et 2020, porte pour la troisième fois la voix de Lutte ouvrière.

Le Havre Paris Normandie a demandé à chacune des têtes de liste

de présenter sa mesure phare pour une série de neuf thématiques relevant de la politique de la Ville. Aujourd'hui : le pouvoir d'achat.

Les contributions sont présentées conformément à l'attribution de l'ordre des panneaux électoraux entre les listes candidates tirées au sort en sous-préfecture du Havre le 26 février 2026.Demain, la sécurité.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi

Quelles mesures pour le pouvoir d'achat ? ; ça bouge sur le front de mer… le point actu à 20 h

Commerces sur la plage du Havre : les premiers modules sont arrivés lundi 2 mars

Football : et si le Havrais Mokrane Bentoumi était l'une des révélations du National ?

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Élections municipales Le Havre (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Le Havre



paris-normandie.fr

Municipales 2026. Pour Franck Keller, candidat UDR-RN, « Le Havre, c'est un projet sur dix ans »

Romain Huynh

7–9 minutes

Franck Keller est tête de liste « Le Havre d'abord, les Havrais toujours ! », soutenu par l'UDR et le RN. Actuellement élu à Neuilly-sur-Seine, il se présente pour la première fois devant les électeurs havrais. Rencontre.



Publié: 3 Mars 2026 à 06h55 Temps de lecture: 4 min

Franck Keller était inconnu des Havrais avant la campagne pour les élections municipales de mars 2026. Conseiller municipal de la majorité à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), il se présente aujourd'hui au Havre sous la bannière de l'Union des droites pour la République (UDR) et du Rassemblement national (RN). Selon un sondage publié mercredi 25 février, il est crédité de 18 % de votes au premier et au second tour. Dans l'hypothèse d'une triangulaire, Édouard Philippe est donné perdant face à Jean-Paul Lecoq.

Franck Keller, vous êtes tête de liste « Le Havre d'abord, les Havrais toujours ! », soutenu par l'UDR et le RN. Les Havrais ne vous connaissent pas. Jusqu'à aujourd'hui, vous êtes élu à Neuilly-sur-Seine…

« D'abord, je connais bien Le Havre, mon père y est arrivé comme rapatrié d'Algérie, à l'âge de 10 ans. Je venais souvent ici voir ma

grand-mère Mais, c'est vrai, j'ai commencé ma vie politique à Paris. Arrivé à Neuilly-sur-Seine, je prends ma carte à l'UMP. En 2014, je veux me présenter à la mairie, mais l'UMP refuse d'investir qui que ce soit, pour laisser la place à Jean Sarkozy… Donc je me présente sous mon nom propre, comme candidat divers droite. J'obtiens 10 % des votes et deux sièges au conseil municipal. En 2015, je fais 15 % aux départementales. Et là, le téléphone commence à sonner. En 2017, je rejoins François Fillon, parce qu'il me semble être le plus intègre. Bon, manque de chance… »

« Si je ne suis pas élu maire, vous me verrez à toutes les élections, locales, départementales, régionales. »

Manque de chance ou de discernement ?

« On ne pouvait pas savoir, à ce moment-là, la tournure que prendraient les choses… Et en 2022, je rejoins Éric Zemmour, par amitié pour lui et pour Sarah Knafo. »

De l'UMP à Éric Zemmour, ce sont deux droites différentes…

« Le Zemmour de l'époque n'était pas celui d'aujourd'hui. C'était avant qu'il ne commence à parler de remigration, par exemple. Il cherchait à recréer le RPR, c'est ce qui m'a plu. Puis, quand Éric Ciotti a créé l'UDR, il m'a demandé de le rejoindre. C'était un peu tôt pour moi, je venais de quitter Reconquête. Alors j'ai attendu quelque temps, puis je lui ai dit : « J'arrive ». »

Pourquoi briguer la mairie du Havre, aujourd'hui, et pas celle de Neuilly-sur-Seine où vous êtes déjà élu ?

« D'abord parce que le maire de Neuilly fait du très bon travail, je faisais partie de sa majorité. Et puis, j'y ai acquis une expérience, un savoir-faire que je saurai apporter au Havre. »

Vous voulez dire que ce qui est possible à Neuilly-sur-Seine l'est aussi au Havre ? Ce sont deux villes différentes, avec des moyens différents…

« Vous avez raison, Neuilly, comparé au Havre, est une ville pauvre. Pas sa population, bien sûr, mais en termes de budget. Le

Havre a un budget annuel de 350 millions d'euros, c'est considérable. On peut faire beaucoup plus avec un tel budget. »

La ville est aussi beaucoup plus grande et beaucoup plus peuplée.

« C'est vrai, mais rapporté au nombre d'habitants, les moyens sont comparables. »

Revenons à votre décision de vous présenter au Havre…

« Il y a eu une répartition des investitures de candidats entre l'UDR et le RN. J'ai dit à Éric Ciotti, si l'UDR investit un candidat au Havre, je veux y aller. Et je vais vous dire une chose : Le Havre, c'est un projet sur dix ans. Si je ne suis pas élu maire, je serai leader de l'opposition. Et vous me verrez à toutes les élections, locales, départementales, régionales. Là où d'autres font de la stratégie politique, je fais du local. On travaille pour la totalité des habitants, pas juste pour ses électeurs. Par exemple, il y a un sujet qui n'est pas que local, mais qui est majeur : c'est la ligne TGV entre Le Havre et Paris. Je ne parle pas de la LNPN, mais bien d'une ligne qui relierait Le Havre et Paris en une heure. Le temps qu'on met aujourd'hui pour se rendre dans la capitale est plus long qu'il y a cent ans ! Cette ligne permettrait à tous ceux qui ne trouvent pas de travail au Havre d'avoir accès au marché de l'emploi parisien. Et aux entreprises pour lesquelles les loyers sont trop chers à Paris de s'installer au Havre. Pour moi, c'est le combat premier. »

Mais le sujet ne peut pas être porté par le seul maire du Havre.

« Effectivement. Mais avec Marine Le Pen ou Jordan Bardella à l'Élysée, j'aurai le soutien de l'État. »

Le sondage publié mercredi 25 février vous crédite de 18 % des intentions de vote, au premier et au second tour, quels constats en tirez-vous ?

« Si l'on rapporte ces intentions de vote au score réalisé par le candidat du Rassemblement national en 2020 [Frédéric Groussard,

NDLR], qui était de 7 %, c'est une augmentation de 157 %. Même si, je vous l'accorde, on ne peut pas comparer un score effectif et des intentions de vote. Mais il faut voir trois choses : d'abord, le sondage est réalisé sur 823 personnes, c'est très peu. D'ailleurs, 20 % d'entre elles ne donnent pas leur intention de vote. Ensuite, je mords beaucoup sur l'électorat d'Édouard Philippe. Et enfin, les ouvriers, les dockers qui ont voté pour le RN aux dernières élections et qui disent aujourd'hui vouloir voter communiste… on peut obtenir leur vote. Aujourd'hui, il n'y a pas d'opposition, au Havre. Il y a une complicité entre Édouard Philippe et Jean-Paul Lecoq. Le maire actuel fait ce qu'il veut, quand il veut. »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi

Quelles mesures pour le pouvoir d'achat ? ; ça bouge sur le front de mer… le point actu à 20 h

Commerces sur la plage du Havre : les premiers modules sont arrivés lundi 2 mars

Football : et si le Havrais Mokrane Bentoumi était l'une des révélations du National ?

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Élections municipales Le Havre (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Le Havre



paris-normandie.fr

Municipales 2026 à Rouen : qui compose la liste du candidat RN Grégoire Houdan ?

Jérémy Chatet

4–5 minutes

Sur la liste de Grégoire Houdan, candidat du Rassemblement national et de l'Union des droites pour la République aux élections municipales de Rouen, figurent plusieurs profils politiques locaux, dont des anciens Républicains.



Publié: 2 Mars 2026 à 17h27 Temps de lecture: 1 min

La liste « Rouen conquérante » du candidat Rassemblement National Grégoire Houdan aux élections municipales de Rouen est composée de 28 hommes et 27 femmes. On y retrouve plusieurs profils de politiciens locaux. À commencer par Marie Berrubé, en deuxième position. La responsable Seine-Maritime du parti d'Éric Ciotti l'UDR (Union des droites pour la République) est également élue d'opposition à Rouen, au sein du groupe Au cœur de Rouen.

Deux autres membres de ce groupe figurent sur la liste de Grégoire Houdan. Pierre-Antoine Sprimont, ancien adhérent des Républicains et professeur à l'université de Rouen - ayant été suspendu pour avoir tenu des propos à caractère raciste - mais également Franque-Emmanuel Coupard la Droitte, ancien président des 24h motonautiques de Rouen.

Ancien délégué des Républicains

Un autre ex-LR figure sur la liste de Grégoire Houdan : Joël Hauchecorne qui occupait les fonctions de délégué de la troisième circonscription de la Seine-Maritime avant de quitter Les Républicains en 2024.

En neuvième position, Christian Savey s'était présenté aux élections législatives 2024 dans la première circonscription de Seine-Maritime pour le parti d'Éric Zemmour, Reconquête !.

Corinne Goudemare, elle, faisait partie des candidats de la majorité départementale Ensemble la Seine-Maritime pour le canton de Canteleu lors des élections départementales de 2021.

La liste de Grégoire Houdan comporte, enfin, d'autres profils politiques plus jeunes : Pauline Daniel, 22 ans, qui était candidate RN aux législatives 2024 dans la troisième circonscription de Seine-Maritime, ou encore Baptiste Holingue, 24 ans, candidat du RN sur la 2e circonscription de Seine-Maritime en 2022.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



Municipales 2026 au Grand-Quevilly : sa brochure n'est pas envoyée, le candidat RN saisit la justice



paris-normandie.fr

Sécurité : les propositions des candidats aux municipales à Yvetot

Paris Normandie

6–8 minutes

Enjeux de campagne (2/8). Dans le cadre des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, la rédaction de Paris Normandie vous propose de retrouver, chaque jour, les propositions des candidats à la mairie d'Yvetot suivant huit thématiques. Aujourd'hui, la sécurité.



La sécurité au cœur de la campagne - Photo d'illustration Stéphanie Péron Clément

Publié: 2 Mars 2026 à 18h18 Temps de lecture: 1 min

David Lefebvre

Une nouvelle énergie pour Yvetot



David Lefebvre - DR

« Se sentir bien, dans un espace public partagé où chacun trouve sa place, doit être une priorité Nous permettrons aux personnes à mobilité réduite, aux familles et aux adultes avec des poussettes de circuler en sécurité, notamment aux abords des écoles.

Consultez l'actualité en vidéo

Nous mettrons en place des horaires d'ouverture et de fermeture adaptés avec des espaces sécurisés et apaisés, installerons la vidéoprotection là où cela est nécessaire. Nous étendrons progressivement le dispositif en concertation avec les services compétents. Nous poursuivrons le passage aux énergies renouvelables, installerons des détecteurs de mouvement (notamment aux passages piétons).

Nous renforcerons la prévention des incivilités

Nous favoriserons la prévention et la proximité en développant le lien entre les habitants, les commerçants et les forces de l'ordre. Nous proposerons également des actions de sensibilisation (harcèlement, cyberharcèlement, sécurité routière…) et renforcerons la prévention des incivilités Nous mettrons en place une convention avec la SNCF pour améliorer la sécurité et la propreté aux abords de la gare et dans les espaces concernés.

Nous ferons appel à la brigade de prévention des aînés de la police nationale et mettrons en place des réunions d'information et de prévention aux risques (cambriolages, arnaques…), avec la participation des forces de l'ordre. Nous favoriserons le partage de conseils pratiques et un échange direct avec les représentants de la gendarmerie.

Enfin, nous mettrons à jour les plans de prévention des risques et travaillerons en collaboration avec les services compétents pour anticiper les événements climatiques. »

Françoise Deniau

Unis pour Yvetot





Françoise Deniau - Paris Normandie

« La sécurité impacte les personnes, les biens et nos cadres de vie. Ainsi, le maire doit équilibrer les impératifs financiers, juridiques et répondre aux habitants. Une réflexion sur l'éclairage public sera conduite pour diminuer le sentiment d'insécurité avec un recours à l'usage des nouvelles technologies.

L'implantation de caméras de vidéoprotection mérite un bilan accompagné d'un plan d'optimisation.

Rénovation des rues les plus dangereuses

Des solutions simples de sécurisation routière seront entreprises en début de mandat tels que les passages piétons et marquarges au sol, peints et remis aux normes.

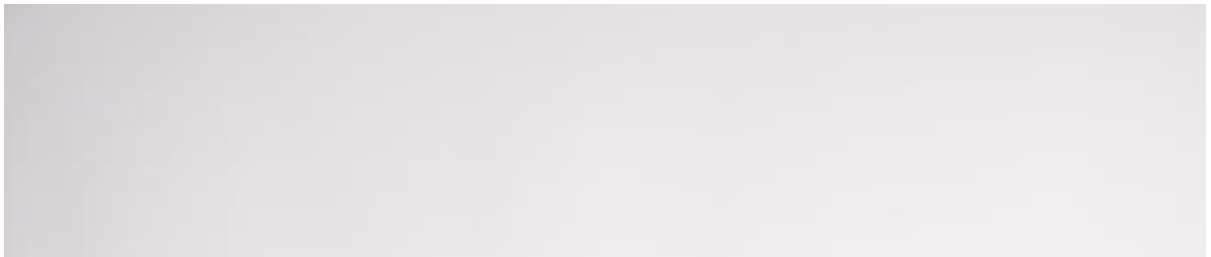
La rénovation de la voirie sera une de nos premières priorités avec un budget alloué en rénovant les rues les plus dangereuses.

Une étude sur une police à vocation intercommunale ou par conventionnement sera conduite.

Pour les cantines des écoles et centre de Loisirs, la loi EGalim sera appliquée. La sécurité, c'est de la prévention et de la concertation, dans un cadre global de priorités (santé, alimentaire…). »

Dominique Taladun Chauvel

Yvetot Notre Ville





Dominique Taladun Chauvel - DR

« Nous renforcerons la sécurité par une présence humaine accrue, des outils modernes et une prévention active.

Nous créerons un poste d’ASVP pour assurer prévention et tranquillité publique, déploierons la vidéoprotection dans les lieux stratégiques avec débat public sur son extension.

Mise en place du dispositif « Demander Angela »

Nous rétablirons un éclairage public adapté grâce à des capteurs

intelligents et mettrons en place le dispositif « Demander Angela » contre le harcèlement de rue.

Notre priorité : une ville paisible, rassurante et attentive à chacun. »

Francis Alabert et Virginie Blandin

Fiers d’Yvetot



Virginie Blandin et Francis Alabert - DR

« La sécurité est un droit. Nous installerons 20 caméras supplémentaires (nous passerons donc de 27 à 47), créerons un poste de policier municipal pour le marché et le stationnement et équiperons les écoles d'alarmes intrusion et confinement.

Nous finaliserons le passage en LED avec un éclairage nocturne adapté, conciliant sécurité des Yvetotaises et Yvetotais et biodiversité.

Continuer à travailler étroitement avec la police municipale et nationale

Nous continuerons à travailler étroitement avec la police municipale et nationale et leurs référents par quartier.

Une ville apaisée, c'est une ville où chacun – familles, commerçants, seniors, jeunes – se sent respecté et protégé. »

Demain la santé
NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



Yvetot : le duathlon du Caux revient le dimanche 8 mars 2026



paris-normandie.fr

Sécurité : les propositions des candidats aux municipales à Port-Jérôme-sur-Seine

Paris Normandie
5–6 minutes

Dans le cadre des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, la rédaction de Paris Normandie vous propose de retrouver, chaque jour, les propositions des candidats à la mairie de Port-Jérôme-sur-Seine suivant huit thématiques. Aujourd'hui, la sécurité.

Publié: 3 Mars 2026 à 07h12 Temps de lecture: 1 min

Jean-Cyril Montier

Port-Jérôme-sur-Seine en commun

Jean-Cyril Montier - DR

« La sécurité reste une préoccupation majeure à Port-Jérôme-sur-Seine : incivilités, trafics dans certains quartiers. La vidéoprotection existe, mais elle est passive. Je veux passer à la vidéosurveillance active, images validées et exploitées par une police municipale renforcée.

Consultez l'actualité en vidéo

Nous activerons des leviers internes : formations accélérées, réorganisation des plannings, primes pour fidéliser les agents. On a déjà le matériel (caméras, véhicules), il manque les hommes et les femmes. Objectif : doubler les effectifs en trois ans via des recrutements locaux prioritaires et en favorisant la mobilité interne.

Nous ramènerons l'ordre et la tranquillité

Les familles doivent pouvoir sortir sans peur, les commerçants travailler sereinement. Face à une majorité sortante qui gère au jour le jour, nous ramènerons l'ordre et la tranquillité – comme dans les communes qui ont réussi à baisser la délinquance de manière visible. »

Virginie Lutrot

L'Avenir s'écrit Ensemble !

Virginie Lutrot - DR

« Nous prévoyons une stratégie globale combinant innovation technologique, modernisation des équipements et renforcement des moyens humains pour garantir un cadre de vie plus sûr et plus

serein aux habitants. Avec le déploiement d’un éclairage public intelligent et la modernisation progressive de l’éclairage dans toute la ville.

Nous poursuivrons le développement de la vidéoprotection (189 caméras sont déjà installées) avec l’installation de caméras de nouvelle génération, la mise en place de systèmes avec lecture automatisée des plaques et l’amélioration de la couverture du territoire pour faciliter les enquêtes et prévenir les incivilités.

L’élargissement des prérogatives des policiers municipaux

Une réflexion est en cours sur l’évolution des missions de la Police municipale pour adapter le service municipal aux nouvelles obligations réglementaires et aux besoins du terrain avec notamment l’élargissement des prérogatives des policiers municipaux, leur accès à certains fichiers et la possibilité de verbaliser de nouvelles catégories de délits.

Et pour finir, nous renforcerons la sécurité aux entrées et aux abords des établissements scolaires et favoriserons la mise en protection des points d’accès importants de la ville. »

Demain, la santé

paris-normandie.fr

Municipales 2026 : à Elbeuf, le changement climatique au centre des préoccupations

Dorothée BRIMONT

7–9 minutes

Dernière ligne droite avant le premier tour des élections municipales, le dimanche 15 mars 2026. Chaque jour, un thème différent reflétant les attentes des habitants. En face, ce que proposent les candidats. Aujourd'hui : la question du changement climatique, exemple à Elbeuf.



Publié: 2 Mars 2026 à 12h57 Temps de lecture: 1 min

Jeudi, jour de marché à Elbeuf. Autour des quelques étals de la place Lecailler, les Elbeuviens taillent le bout de gras. Devant celui du maraîcher, les préoccupations municipales ne sont pas à l'ordre du jour. Avec toute sa gouaille, Emmanuel disserte sur le foot et l'OM, si cher à son cœur. Ses arguments sont moins véhéments lorsqu'il s'agit d'évoquer le changement climatique et les actions possibles. « *Au niveau local, on ne peut pas faire grand-chose, le mal est fait*. »





Pour les Elbeuviens rencontrés, les actions pour lutter contre le changement climatique doivent venir du national. Même si les candidats aux municipales, eux, ont bien des projets pour amoindrir les effets néfastes. - Photo de Stéphanie Péron Clément

« C’est juste du Doliprane »

La discussion s’engage. « *On a fait tout et n’importe quoi pendant 50 ans, maintenant on le paie*. » Face à lui, Jean-Marc, en attendant sa botte de poireaux, acquiesce. « *On devait réduire les fumées et les gaz à effet de serre. Et quand on va à Rouen, on voit que ça fume de partout.* » Les deux hommes admettent « *une prise de conscience* » mais regrettent l’inaction des politiques.

Gérard est davantage philosophe : « *s’il y avait moins de pluie…* » Au Flash, le café du quartier, Vincent relativise : « *Les inondations, ce n’est pas d’aujourd’hui*. » Éric, malentendant, se concentre pour participer au débat. « *Pour l’été et les canicules, on pourrait installer des fontaines avec un système de circuit fermé pour économiser l’eau. Et surtout dans un endroit judicieux*. » Didier complète : « *On pourrait planter un peu plus et faire des squares.* » Il reste néanmoins dubitatif : « *C’est au national qu’il faut agir. En local, c’est juste du Doliprane. On apaise mais on ne soigne pas*. »

Priorité au logement

Côté candidats, une mesure fait consensus pour lutter contre le réchauffement climatique : éradiquer les passoires thermiques. Lisa Moreau et sa liste LFI préconisent la création d’un office municipal de l’habitat. « *Le logement est une grosse priorité, notamment les*

habitations insalubres. Il y a dans cette mesure un aspect social et un aspect écologique. »

Pour Yanis Khalifa, candidat Modem, « *l'efficacité thermique des bâtiments communaux, c'est sur ce point que l'on peut avoir le plus gros impact pour se diriger vers une trajectoire zéro carbone. Il y a eu des diagnostics de faits sur les bâtiments, mais il n'y a pas de plan clair pour l'instant. Établir ces plans va être l'un de mes premiers chantiers.* » Concernant les passoires thermiques, notamment dans le privé, « *je vais actionner deux leviers : la modulation de la taxe foncière pour ceux qui lancent des travaux et la certification CEE pour l'obtention de subventions.* »

Le maire PS sortant, Djoudé Mérabet, veut « *continuer le travail en lien avec les bailleurs, avec les propriétaires privés, avec la métropole et les services de l'État, on va continuer le travail qu'on mène dans le cadre de l'Opah-Ru* (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain). *C'est un dispositif d'accompagnement financier des propriétaires privés.* »

Le retour des jardins partagés

Parmi les mesures proposées par la candidate LFI, « *le retour des jardins partagés*. » Mais aussi un travail sur les mobilités douces, « *même si on ne fait pas des miracles, il faut être honnête, tout le monde est obligé de prendre sa voiture pour aller travailler.* » En même temps, « *le maire n'a fait que 800 m de pistes cyclables en 18 ans de mandat. C'est un peu ridicule.* » Lisa Moreau propose, « *comme à Rouen, rue Jeanne d'Arc. Une zone de rencontre qui limite la vitesse et encourage les mobilités douces.* » Reboiser, consolider les berges de Seine, améliorer la qualité de l'eau du robinet en installant des filtres… les mesures sont nombreuses.

Renaturation à tous les étages

Candidat à sa succession, Djoudé Mérabet propose de poursuivre son programme. Deux cours d'école et deux places ont déjà été

renaturées ; « *on va continuer avec la place de la Libération et celle de la République*. » Pour cette dernière, « *on va installer une pergola et des brumisateurs pour en faire un espace sympa en cas de pic de chaleur.* » Un moyen de lutter contre les îlots de chaleur urbains. Il promet également « *100 % de bio dans les cantines et la lutte contre le gaspillage alimentaire*. » Lovelo, les vélos en libre-service de la Métropole, pourrait également arriver à Elbeuf.

Changement de braquet

Un vœu cher à Yanis Khalifa, qui veut élaborer « *une vraie politique vélo.* » Il préconise l'installation d'arceaux pour le stationnement, des routes praticables et des garages similaires « *à ceux que l'on trouve dans les gares. Le vol est un gros frein à la pratique.* » Par ailleurs, le candidat souhaite, en collaboration avec Voies navigables de France, « *consolider les berges de Seine et restaurer l'écosystème.* » Ce programme « *pourrait être financé par des subventions européennes*. »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



Près d'Elbeuf, un automobiliste à bord d'une Mustang circulait à 164 km/h au lieu de 50 km/h



paris-normandie.fr

Municipales 2026. À Criquebeuf-en-Caux, Nathalie Le Priol mène la liste « Pour un village solidaire »

Paris Normandie

3–4 minutes

Nathalie Le Priol et l'ensemble de la liste « Pour un village solidaire » souhaitent optimiser le potentiel de Criquebeuf-en-Caux, en misant sur le dialogue et la communication.



Nathalie Le Priol entourée de ses colistiers « Pour un village solidaire ». - DR

Publié: 3 Mars 2026 à 07h19 Temps de lecture: 1 min

Face au maire sortant, une liste « Pour un village solidaire » s'est constituée à Criquebeuf-en-Caux, village de 371 habitants, près de Fécamp. *« Nous sommes une équipe audacieuse qui s'engage avec un regard neuf pour l'avenir de Criquebeuf-en-Caux*, annoncent les candidats. *Notre investissement contribuera à faire évoluer le cadre de vie de notre village. »* Ils entendent avoir « *une approche bienveillante auprès de chacun ».*

Consultez l'actualité en vidéo

Au sein des différents pôles d'action

Les membres de « Pour un village solidaire » sont âgés de 29 à 77 ans. On y trouve un monteur frigoriste, une infirmière, ou encore un agriculteur retraité en la personne de Michel Basille. En tête de la liste : Nathalie Le Priol, 64 ans, psychomotricienne en pédopsychiatrie, avec la volonté de *« représenter Criquebeuf-en-Caux dans les différents pôles d'action de l'agglomération*, dit-elle. *Mais aussi et surtout pour être à l'écoute de tous les habitants afin d'optimiser le potentiel de notre village. »*

Lire aussi



Louche d'Or, zéro déchet et bonne humeur : la 9e édition de Fécamp Qu'on Soupe c'est tout bientôt



actu.fr

Municipales 2026 au Havre. Santé : que proposent les candidats pour attirer les médecins ?

8–11 minutes

Voici le 1er volet de notre série de questions pour les sept candidats à la mairie du Havre pour les élections municipales à venir : que faire pour attirer les médecins ?

Sur le même thème

- Désertification médicale
- Municipales 2026
- Santé



La santé est un vrai sujet de campagne pour les élections municipales au Havre. (©docteurdu16.blogspot.com)

Par Delphine Revol Publié le 2 mars 2026 à 8h14

Ecologie, santé, sécurité, propreté… La rédaction de *76actu* a

interrogé les sept candidats aux élections municipales du Havre des 15 et 22 mars 2026 en matière de **santé**, et ainsi avoir un aperçu de leurs propositions. Tous ont répondu à cette question cruciale alors que Le Havre est un désert médical : **que faire pour attirer les médecins ?**

Jean-Paul Lecoq – Mieux vivre ensemble au Havre

« Nous ferons de la santé un pilier central de notre action, avec un plan massif, concret et immédiatement opérationnel pour améliorer la vie quotidienne des Havraises et des Havrais.

25 000 Havrais n'ont plus de médecin traitant. L'hôpital du Havre s'essouffle. Les EHPAD publics sont à bout.
Cette situation n'a rien d'une fatalité : elle est le résultat de décisions nationales assumées… et soutenues localement. Alors que le désert médical s'étend au Havre, la municipalité actuelle refuse d'agir, laissant la crise s'installer.

Notre engagement est clair : garantir à chacun un médecin et assurer un parcours de soins de qualité.

Cela passe par l'ouverture d'un centre de santé municipal avec des médecins salariés. Ce centre nécessite un investissement initial, qui sera ensuite autofinancé grâce aux remboursements versés par l'Assurance maladie.

Nous proposons une mutuelle municipale accessible à tous les habitants, afin de garantir une couverture compétitive.

Vidéos : en ce moment sur Actu

La ville doit jouer un rôle actif dans l'organisation des soins, en soutenant l'installation des professionnels, et en poursuivant et en amplifiant l'universitarisation du GHH, avec pour objectif d'intégrer Le Havre dans un CHU normand. »

Sophie Zarifian – Le Havre en débat

« Le problème n'est pas seulement d'attirer des médecins, mais de leur proposer un mode d'exercice adapté à la réalité d'aujourd'hui.

Beaucoup de jeunes praticiens ne veulent plus travailler seuls, avec des semaines interminables et une charge administrative écrasante. Ils aspirent à des équipes, des horaires stables et une vraie vie de famille.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

La ville doit s’adapter à cette évolution. Nous créerons un centre de santé municipal, avec des médecins salariés, du personnel administratif et une équipe pluridisciplinaire. Ce centre sera complété par des annexes de proximité dans les quartiers, afin de garantir une véritable accessibilité aux soins et de lutter contre le renoncement au soins.

Ce modèle permettra de sécuriser l’installation des praticiens, d’assurer une présence médicale stable et de proposer des consultations sans dépassement d’honoraires. La santé doit redevenir un service public de proximité, accessible à tous les habitants, quel que soit leur quartier ou leurs revenus. Nous mettrons aussi en place une mutuelle municipale, afin de réduire le reste à charge et de faciliter l’accès aux soins pour tous les habitants. »

Magali Cauchois – Lutte ouvrière-le camp des travailleurs

« Nous ne sommes pas pour mettre en concurrence les différentes communes et territoires pour « attirer » les médecins qui manquent partout, ainsi près de 87 % du territoire national est classé en situation de fragilité médicale. En effet, la pénurie résulte des restrictions imposées par tous les gouvernements de droite ou de gauche depuis des décennies, à la formation d’étudiants en médecine surtout pour réduire les dépenses de santé en rendant plus difficile l’accès à la médecine.

Dans le même temps, les économies budgétaires ont mis à mal les hôpitaux publics avec un manque criant de personnel soignant. Oui, la première cause des problèmes rencontrés par le système de santé est que l'État n'intervient plus que pour comprimer les dépenses. Sur 3 659 € de dépenses de santé par habitant en 2023, l'État n'en a payé que 23, la part essentielle de financement provenant des cotisations de Sécurité sociale. Par contre l'État trouve les milliards pour augmenter le budget des Armées !

Alors il est grand temps que les travailleurs inversent les choses, en imposant un service public de santé avec des centres de soins bien répartis sur le territoire et des soignants formés en nombre suffisant. »

Edouard Philippe – Le Havre !

« »Il faut être lucide : la démographie médicale n'est pas une difficulté propre au territoire havrais, c'est une préoccupation nationale, dont les solutions dépendent pour l'essentiel de l'État. Au Havre, trop d'habitants ne disposent pas d'un médecin traitant. Des spécialités médicales sont quasi inaccessibles. Contre cela, nous nous battons.

Nous avons créé une première année de médecine à l'université du Havre et voyons revenir de jeunes médecins formés ici. Nous facilitons l'hébergement des internes. Grâce au financement de LH Dentaire ou de postes universitaires au GHH, l'hôpital n'a jamais compté autant de médecins et d'internes. Nous finançons aussi « 100 % LH », pour accompagner les patients en affection longue durée sans médecin traitant.

Nous créerons une pépinière de médecins généralistes juniors avec l'ouverture d'un hôtel médical. Nous déploierons un dispositif municipal de financement des assistants médicaux. La communauté médicale estime que cela permet généralement de suivre 20% de patients supplémentaires.

Et, parce que 85% de notre santé est influencée par notre

environnement et nos modes de vie, nous lancerons un grand plan de prévention associant tous les acteurs du territoire. »

Marie Le Cieux – Le Havre est à vous

« Pour attirer des médecins au Havre, dont de jeunes médecins, il nous semble important d'agir à la fois sur la formation, les conditions d'exercice et la qualité de vie. Nous souhaiterions mettre en place un soutien aux lycéens et aux étudiants en 1ère année de médecine pour permettre à un plus grand nombre d'accéder à ses études, notamment plus de personnes issues des milieux populaires. Des dispositifs d'accompagnement, de tutorat et d'aide financière permettraient que ces derniers se sentent légitimes et soutenus pour entamer ces études. Former localement augmente les chances de voir nos futurs professionnels s'installer sur le territoire.

D'autre part, la création de centres de santé municipaux pourrait être un levier un levier attractif pour attirer et garder des praticiens qui souhaiterait exercer sous statut salarié, dans un cadre de travail pluriprofessionnel et sécurisé. Cela passe aussi par un environnement de vie équilibré : un accès à une offre culturelle fournie, des solutions d'accueil pour la petite enfance et des conditions de vie favorables aux familles.

Les habitant(e)s ont aussi exprimé leur souhait d'une couverture sanitaire universelle, de développer un réseau d'infirmières scolaires municipales, ce qui contribuerait à améliorer l'organisation des soins, soutenir la prévention et donc offrir aux médecins un exercice plus efficace, coordonné et attractif. »

Charlotte Boulogne – Le Havre Insoumis

« Pour attirer les médecins, c'est implanter des centres de santé pluridisciplinaires et des coopératives médicales avec des statuts de salarié·e·s, souvent plus appréciés car ils permettent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. C'est aussi

soutenir les étudiant·es dans leurs études en facilitant le logement et en luttant contre la précarité étudiante (épicerie municipale, transports gratuits, …). C'est aussi offrir une ville attractive, un cadre où il fait bon vivre et rester, en agissant sur le logement, l'école, les crèches, les offres de loisirs et la culture. »

Franck Keller – Le Havre d'abord, les Havrais toujours !

« Mes priorités en matière de santé pour Le Havre sont : la transformation de l'hôpital en CHU pour attirer médecins et garder les étudiants en médecine, la mise en place d'une mutuelle municipale à tarifs négociés, l'ouverture de cinq maisons de santé de proximité, la création d'un poste d'adjoint dédié au handicap. »

Retrouvez tous nos articles sur les élections municipales du Havre dans notre dossier spécial.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

actu.fr

Interview. Les trois candidats aux élections municipales 2026 à Neufchâtel-en-Bray répondent à nos questions

9–11 minutes

À Neufchâtel-en-Bray, il y aura donc trois candidats pour les élections municipales 2026. Les trois têtes de liste ont accepté de répondre à nos questions communes à chacun d'eux.

Sur le même thème

- Municipales 2026
- Pays de Bray



Les trois candidats pour la mairie de Neufchâtel-en-Bray. ©Le Réveil

Par Sébastien Aliome Publié le 3 mars 2026 à 6h09

Joël Lacaille, Fabrice Morice et Philippe Trélat sont les trois candidats à briguer la mairie de Neufchâtel-en-Bray (**Seine-Maritime**). Leurs listes respectives ont été validées officiellement ces derniers jours par la **sous-préfecture de Dieppe**. Les trois têtes de liste ont accepté de répondre à nos questions, à quelques jours seulement du premier tour des élections municipales qui aura lieu le **dimanche 15 mars 2026** (avec un second tour le cas échéant le dimanche 22 mars).

Les réponses des candidats à Neufchâtel-en-Bray

Ces questions sont les mêmes pour chacun d'entre eux. Voici donc ce que les trois têtes de liste ont à vous dire, à vous électeurs de **Neufchâtel-en-Bray**. Leurs réponses ont été placées selon l'ordre alphabétique de leur nom.

-> Le Réveil : si votre liste l'emporte, quel sera le grand projet de votre mandat ?

Joël Lacaille : Nous sommes allés à la rencontre des Neufchâteloises et Neufchâtelois et le sujet exprimé le plus souvent est celui de la propreté de la ville et l'état de la voirie, notamment celui des trottoirs. Ce sujet fera l'objet de toute notre attention dès le début du mandat, notamment par une planification projective des travaux à réaliser dans le respect des enveloppes financières, sans impacter la fiscalité des ménages. Ce ne sera bien évidemment pas le seul projet du mandat. La poursuite des travaux de séparation des eaux est une réelle préoccupation pour les habitants et les commerçants, elle fera l'objet d'un lien rapproché avec les partenaires concernés.

Fabrice Morice : Le grand projet de notre mandat, pierre angulaire de notre vision, sera de créer un pôle de mobilité pour transformer Neufchâtel en véritable porte d'entrée du territoire. Nous créerons une aire de covoiturage organisée, accueillerons les bus régionaux et touristiques et sécuriserons des stationnements pour vélos. Le label Village Étape, pleinement valorisé, orientera les visiteurs vers

notre centre-ville, l'Avenue Verte et notre patrimoine. Des entreprises s'installeront, attirées par un territoire où leurs employés se déplacent facilement.

Philippe Trélat : Notre projet est le fruit d'un porte-à-porte engagé dès le mois de décembre. Les habitants nous ont parlé de leur quotidien : trottoirs et voiries dégradés, éclairage public, propreté. Dans un contexte budgétaire national contraint, notre priorité sera donc un grand plan de rénovation des voiries et de mise en sécurité des trottoirs, avec une programmation claire et pluriannuelle. Nous engagerons également une révision des horaires de l'éclairage public et mettrons un accent particulier sur le nettoyage et l'entretien de la ville. Prendre soin du cadre de vie, c'est écouter et respecter les habitants. Nous présenterons en détail ces orientations lors de notre réunion publique le lundi 9 mars à 18 h 30 à la salle des fêtes.

-> Souhaitez-vous et comment comptez-vous faire pour attirer de nouveaux habitants à Neufchâtel ?

Joël Lacaille : La ville doit recouvrer au plus vite le droit de délivrer des permis de construire suspendu par arrêté préfectoral en février 2019, en lien avec l'obligation de séparation des eaux pluviales et des eaux usées. En parallèle, un recensement des logements vacants, notamment en centre-ville, devra être effectué. La recherche de liens et de dialogue avec les propriétaires devra être entreprise afin d'étudier la faisabilité d'une offre à la location.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Fabrice Morice : C'est notre priorité : notre ville compte plus de 300 logements vacants, c'est autant de familles à accueillir. Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, nous déploierons l'Opération de Revitalisation du Territoire et les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat sur 5 ans pour inciter fiscalement les propriétaires à rénover leurs logements vides, dégradés ou énergivores. Ces familles trouveront une ville attractive : nouveau pôle scolaire moderne, crèche à horaires

atypiques, mobilités repensées et commerçants soutenus. Plus d'habitants, ce sont des classes ouvertes et des commerces qui vivent. Sans augmentation d'impôts.

Philippe Trélat : Faire grandir la ville de Neufchâtel, remplir les classes de nos écoles passent d'abord par la remise en conformité de notre réseau d'assainissement afin de délivrer à nouveau des permis de construire. Avec le chantier de l'EPR2 de Penly, plus de 8 000 salariés sont attendus au pic d'activité en 2029. Nous devons être prêts à accueillir une partie de cette population, en proposant logements, services et qualité de vie.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

-> Quels sont selon vous les atouts de Neufchâtel et les axes à développer ou à améliorer ?

Joël Lacaille : Neufchâtel présente de nombreux atouts : Une offre commerciale diversifiée, la présence d'un large panel de professionnels de santé, notamment via la Maison de santé, le centre de radiologie et l'hôpital. Il sera toutefois nécessaire de veiller à maintenir une vigilance au bon fonctionnement de ces services à la population, en partenariat avec l'Intercommunalité. La présence de nombreuses associations, sportives et culturelles, apporte également une réelle plus value à l'attractivité de la ville.

Fabrice Morice : Neufchâtel possède des atouts solides : offre scolaire complète, services de santé pour tous, entreprises innovantes à rayonnement international, tissu associatif dynamique et un centre-ville qui résiste. Ces forces sont notre socle. Deux priorités s'imposent : créer un pôle de mobilité pour les actifs et les touristes, et faire de l'Avenue Verte et du label Village Étape des leviers pour capter les flux et dynamiser nos commerces. Nous travaillerons avec les commerçants pour faciliter l'accès aux

boutiques et valoriser l'achat en magasin.

Philippe Trélat : Neufchâtel dispose d'atouts majeurs : maison de santé, commerces, écoles, tissu associatif dynamique, position de centralité dans le Pays de Bray. Nous devons conforter ces services publics, soutenir nos associations et améliorer encore l'attractivité résidentielle et la qualité de nos équipements. En matière de mobilité, nous travaillerons avec la Région pour obtenir une ligne de car plus directe entre Rouen et Neufchâtel.

-> Quelle est votre position concernant le projet d'extension du centre Leclerc ?

Joël Lacaille : Lorsqu'elle se représentera, cette question fera l'objet d'une large concertation/consultation entre les différentes parties concernées, commerce indépendant, grande distribution, population et municipalité. Elle devra être traitée en toute transparence.

Fabrice Morice : Neufchâtel-en-Bray fait face à une concurrence féroce : Les Grandes-Ventes, Serqueux, Forges-les-Eaux investissent massivement à moins de 15 minutes. Ce projet ne se fera pas sans conditions claires. Nos commerces de proximité coconstruiront chaque étape : concertation obligatoire, garanties sur l'emploi local, engagements pour le centre-ville. Une clientèle plus nombreuse sur Neufchâtel, c'est aussi plus de flux pour nos commerçants. Nous mobiliserons tous les leviers : manager de commerce, charte Ville Commerçante, Made in Local, foncières de revitalisation, programme Petites Villes de Demain.

Philippe Trélat : Le commerce est un des moteurs de l'attractivité de notre ville. Je suis dans une logique de concertation et de dialogue avec toutes les parties. Nous croyons à un développement harmonieux : les commerces de centre-ville doivent rester au cœur de notre attention, tout comme les grandes surfaces et les zones d'activités qui rayonnent au-delà de Neufchâtel et renforcent la fréquentation du centre-ville.

-> Plus léger : quel est votre endroit préféré à Neufchâtel ?

Joël Lacaille : Il est difficile de choisir tel ou tel endroit préféré à Neufchâtel tant ils sont nombreux. J'aime marcher autour des lacs du plan d'eau, prendre un peu de hauteur sur le site du vieux château.

Fabrice Morice : Le musée Mathon-Durand, gardien de l'âme et de la mémoire du pays de Bray.

Philippe Trélat : L'aire de jeux le long de la Béthune. Pendant le COVID, je me promenais au plan d'eau avec mes trois enfants et il n'y avait aucun aménagement. En tant qu'adjoint, je me suis investi pour que ce projet voie le jour. Aujourd'hui, avec le mini-golf, la tyrolienne, les jeux inclusifs et la passerelle, j'en suis fier. C'est le sens de mon engagement : un projet imaginé, travaillé, réalisé.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

actu.fr

Municipales 2026: Frédéric Godebout, candidat à Forges-les-Eaux, présente les grandes lignes de son programme

4–5 minutes

Frédéric Godebout est l'un des trois candidats pour les élections municipales de mars 2026 à Forges-les-Eaux. Il répond à cinq de nos questions pour développer son programme.

Sur le même thème

Municipales 2026

Pays de Bray



Frédéric Godebout est l'un des trois candidats aux élections municipales de Forges-les-Eaux. ©Photo transmise par Frédéric Godebout

Par Sébastien Aliome Publié le 3 mars 2026 à 9h14

Quelle place auront les infrastructures sportives dans votre programme? (Piscine, gymnase…)

Les infrastructures sportives sont essentiels pour la santé, le bien-être et l'attractivité d'une commune ainsi que la cohésion sociale. La piscine sera notre priorité. Elle devra répondre aux **exigences environnementales**, durables et aux besoins de la population qui avait l'habitude de la fréquenter (écoles, clubs et particuliers) avec un coût mesuré en obtenant le maximum de subventions possibles. Notre volonté sera ensuite de sécuriser et moderniser les équipements existants et créer ceux manquants (ex : le rugby, athlétisme…)L'objectif : garantir un accès au sport à tous dans de bonnes conditions.

Quelles mesures prenez-vous pour attirer de nouveaux habitants à Forges-les-Eaux / Le Fossé ? Si vous êtes élu (e), quels grands chantiers comptez-vous lancer en priorité ?

Il faut miser sur la qualité de vie que nous avons à Forges-Le Fossé. Nous renforcerons l'offre de logements avec les partenaires sociaux et privés. Nous soutiendrons le commerce de proximité, (consommons Forgion) et développerons **les services publics**. Nous investirons dans la rénovation des écoles, la santé et les équipements sportifs et culturels. Nous valoriserons davantage notre patrimoine et soutiendrons le dynamisme associatif, atouts majeurs pour les familles et les actifs en quête de qualité de vie.

Comment comptez-vous vous y prendre pour gérer le dossier de l'eau ?

La priorité sera le dossier de la piscine qui doit rouvrir rapidement. Viendront ensuite les problèmes de voiries dans tous les quartiers. Je compte aborder le dossier de l'eau avec méthode et

transparence. D'abord, établir un diagnostic précis de l'état des réseaux, des ressources et des coûts. Ensuite, engager une concertation avec les usagers, les agriculteurs et les acteurs locaux. Priorité à la sécurisation de l'approvisionnement, à la lutte contre les fuites et à une gestion durable, conciliant qualité, maîtrise des tarifs et préservation de la ressource. Je maintiendrais le régime de la régie municipale car nous avons les compétences au sein du personnel.

Comment comptez-vous assurer le bien-être des enfants et des seniors à Forges-les-Eaux/ Le Fossé ?

Pour les enfants, nous soutiendrons les écoles et les activités périscolaires. Nous renforcerons les espaces de jeux et sécuriserons leurs déplacements. Pour nos aînés nous aiderons **le maintien à domicile**, nous lutterons contre l'isolement, faciliterons leurs déplacements et l'accès aux services. Nous favoriserons les projets intergénérationnels avec le CCAS afin de renforcer le lien social et la solidarité locale.

À titre personnel, quel est l'endroit de Forges-les-Eaux/ Le Fossé que vous préférez le plus et pourquoi ?

C'est difficile pour moi de répondre à cette question car j'ai de nombreux souvenirs à Forges comme à Le Fossé. Habitant Forges depuis toujours, j'ai apprécié les équipements sportifs, la piscine, le bois de l'Épinay, ses chemins et lacs ou nous pouvons flâner ou faire du sport. La mairie et son parc très agréable, mais aussi Le Fossé ou je passais du temps chez mes grands-parents pendant les vacances. S'il fallait en choisir un ce serait la mairie, là où j'ai passé beaucoup de temps au service de Forges et de sa population avec un réel plaisir.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

tendanceouest.com

Municipales 2026. "Les narcotrafiquants, eux, n'ont pas des balles en mousse" : à Canteleu, la sécurité au coeur de la campagne électorale

Dossier réalisé par Pierre Durand-Gratian

5–6 minutes

Les candidats le regrettent. Mais Canteleu, ville populaire de l'agglomération de Rouen, a souvent été sous le feu de l'actualité pour des problématiques liées à la petite délinquance ou au narcotrafic, jusqu'au procès très médiatique de l'ancienne maire de la ville, soupçonnée de complicité de trafic de drogue avant d'être mise hors de cause. Son successeur, Tom Delahaye, entend bien défendre son bilan en la matière. Lui a doublé les effectifs de la police municipale à huit agents avec, en plus, deux Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) pour de la prévention, qu'il souhaite convertir en policiers en cas de réélection. 100 caméras de vidéoprotection sont installées dans la ville. *"On fait partie des villes les plus dotées de la Métropole",* assure le sortant. Et il veut poursuivre dans cette voie avec huit caméras nomades, qui peuvent être déplacées au gré des besoins : *"Cela permet de réagir rapidement à des faits que l'on nous signale."* Dans son programme, il propose d'étendre les horaires de présence de la police municipale, *"par exemple jusqu'à 22h", contre* 19h actuellement. Enfin, même s'il sait la mesure impopulaire à gauche il souhaite étudier la question de l'armement des agents, avec des pistolets. *"Cela fera l'objet d'un groupe de travail. Si je veux élargir*

leurs missions, je dois élargir leur équipement," insiste-t-il, tout en précisant vouloir mettre l'accent sur la prévention.

De la présence dans la rue

La prévention, c'est la première des solutions pour Souad Takhtoukh. La candidate plaide pour un renfort d'éducateurs, potentiellement salariés par la mairie, *"pour de la présence dans la rue, pour désamorcer les conflits"*. Pas question pour elle de développer la vidéoprotection qui ne *"lui semble pas être une priorité",* ni de renforcer l'équipement de la police municipale, *"déjà armée par exemple de pistolets à impulsion électrique".* Elle souhaite en revanche renforcer leur présence le soir, *"entre 19h et 2h du matin, voire toute la nuit, car c'est là qu'il y en a besoin".* Trois à quatre policiers municipaux en plus seraient nécessaires à cette mission. La candidate plaide aussi pour rallumer l'éclairage public à certains endroits. Par ailleurs, elle rappelle que la première insécurité est à domicile, avec les violences intrafamiliales. Sur ce point, elle propose que la mairie puisse être partie civile auprès des femmes et enfants victimes de violences et veut renforcer la Maison de la justice avec un bureau dédié aux violences sexistes et sexuelles.

Loïc Lavaud, candidat divers droite, est clair sur la question. *"Il faut remettre de l'autorité là où il en manque",* déplorant que le deal à Canteleu se fasse *"à la vue de tout le monde".* Lui veut doubler les effectifs de la police municipale pour passer à 16 agents, avoir des maîtres-chiens, les former et les équiper d'armes létales. *"Les narcotrafiquants, en face, ils n'ont pas des balles en mousse",* insiste-t-il. Sur la vidéoprotection, Loïc Lavaud plaide pour un audit de l'existant, car *"beaucoup de caméras ne fonctionnent pas"*. Il souhaite aussi recruter des agents pour scruter les images en permanence. Le candidat plaide enfin pour le rallumage de l'éclairage public.

Des propositions pour la jeunesse cantilienne

Chacune des trois listes développe un programme pour la jeunesse de Canteleu.

Ce n'est pas le tout de dénoncer une jeunesse "qui traîne" dans la rue. Encore faut-il leur proposer une alternative. Sur la question, Loïc Lavaud souhaite créer *"des agoras"* dans cinq quartiers de la ville. Des lieux ouverts aux associations pour diverses activités et deux agents municipaux par lieu dédié. Il souhaite aussi que chaque enfant puisse adhérer à un club, avec des aides sous condition de ressources et veut mettre en place un système de mentorat pour qu'un bénévole puisse suivre un jeune dans ses ambitions. Sur le sujet, Souad Takhtoukh veut le retour d'un pass sport municipal, qui permettrait l'inscription gratuite à un club pour tous les 6-14 ans. Pour le club de foot, elle souhaite un nouveau terrain en synthétique, de nouveaux gradins et un préau *"pour s'abriter",* mais plus largement des équipements rénovés, comme la salle omnisport. La tête de liste plaide aussi pour une nouvelle Maison des associations derrière la mairie et une nouvelle école de musique dont l'ambition serait de devenir un conservatoire. Le maire sortant Tom Delahaye défend de son côté *"une cité des sports"* avec des investissements dans les différents complexes de la ville. Il cite également un terrain en synthétique pour le club de football. Lui aussi plaide pour un pass sport cantilien, avec des aides pour les inscriptions sous condition de ressources. Il envisage par ailleurs de développer la culture pour tous et souhaite encourager la création d'un tiers-lieu. La séance de cinéma à 2€ du mercredi serait maintenue.

actu.fr

Nouvelle ligne de tram au Havre : on fait le point sur les travaux à venir en mars

7–9 minutes

Les travaux de la nouvelle ligne de tramway se poursuivent au Havre. En mars 2026, de nouvelles étapes sont franchies : voici où seront situés les chantiers.

Sur le même thème

- Circulation
- Transport
- Travaux

Article réservé aux abonnés



Pascal Leprettre, élu Le Havre Seine Métropole en charge de la mobilité, évoque les travaux du tram (©LB/76actu)

Par Louise Boutard Publié le 2 mars 2026 à 18h06

Les **travaux** préparant l'arrivée de la nouvelle ligne de tramway se poursuivent, un peu partout au Havre. Ce mois de **mars 2026** est notamment un moment d'évolution dans le calendrier du chantier, alors que le retour des vacances scolaires apporte un trafic plus important. Voici les principaux points concernés.

La Brèque



Le rond-point de la Brèque est en travaux dans le cadre de la construction de la nouvelle ligne de tramway (©LB/76actu)

Le **rond-point de la Brèque,** qui relie Le Havre et Harfleur, est un point stratégique de ces travaux. En plus de l'arrivée du tramway, avec **l'arrêt Cœur historique**, c'est l'ensemble du carrefour qui est repensé. Des feux de signalisation ponctueront le trajet des automobilistes, en fonction du passage du tram.

En attendant, la signalisation rouge et blanche qui occupe le double rond-point et les alentours est très impressionnante. « La Brèque fait partie des sujets qui, certainement, interrogent le plus. Parce que tout le monde sait que ça a toujours été un endroit où la **circulation est très dense**, avec un trafic hyper important, admet

Pascal Leprettre, vice-président Le Havre Seine Métropole en charge des mobilités. Mais il y a tout un travail qui a été fait aussi en amont, qui fait que ça se passe finalement pas trop mal, même si forcément, il y a quand même des impacts. Mais en tout cas, on essaye de limiter au maximum les choses et puis d'être attentif. C'est le rôle aussi des médiateurs. »

Pendant cette année de travaux, aucun bus ne circule sur le rond-point. Étonnamment, la circulation est assez fluide, témoigne François Pfaff, co-gérant du laboratoire LBM Harfleur qui donne directement sur le rond-point. Le seul problème est la durée des feux à cet endroit (entre le pont, les commerces et le rond-point), ils doivent donc être **recalibrés pour mieux correspondre à la fréquentation** (importante) de la boulangerie Ange et du laboratoire.

La rue Demidoff et l'avenue Jean-Jaurès

Dans la rue qui **jouxte l'université**, les riverains doivent prendre leur mal en patience. C'est le cas tout au long de cet axe, dont de larges parties resteront à sens unique jusqu'à la fin des travaux en septembre 2027. « Au Havre, on a la chance d'avoir, trois, même quatre axes parallèles pour entrer dans la ville, ce qui permet de déplacer un peu la circulation », commente Pascal Leprettre.

Dans les rues proches également concernées par les travaux, la rue Hilaire-Colombel est concernée depuis fin février et jusqu'au 30 octobre 2026, tandis que la rue de Zurich sera en chantier seulement jusqu'au jeudi 12 mars.

Enfin, dans ce secteur, le **centre de maintenance du tramway** situé face au parc François-Mitterrand (dit square Massillon) avance bien, un bâtiment est déjà sorti de terre. « Ils ont commencé à couler les pieux pour pouvoir faire l'élévation du bâtiment. Ce sera l'équivalent en plus petit de ce qu'il y a au Grand Hameau. Il y aura une partie de l'entretien des rames qui se fera ici pour limiter les kilomètres », explique Pascal Leprettre.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

Le cours Layette et le cours du commandant Fratacci



Le cours Lafayette est fermé à la circulation dans le cadre des travaux, quand il rouvrira, ce sera à sens unique (©LB/76actu)

Le cours Lafayette, près de la gare, est déjà fermé depuis un certain temps et il faudra s'y habituer car il va rester fermé **jusqu'en octobre 2026**. Pour rappel, une fois les travaux terminés, cet axe sera praticable dans un seul sens. « Ils sont en train de faire les travaux d'infrastructure pour la voie. Ce tronçon, il n'est pas très grand, mais c'est un endroit stratégique. Il va y avoir la liaison avec l'autre ligne, donc forcément, ça va demander du temps », déclare Pascal Leprettre.

Juste à côté le cours du commandant Fratacci est aussi fermé par moments. « Les **accès parking seront maintenus** tout le temps du chantier », précise l'élu.

Le quartier des Docks

À partir du mois de mars, le tracé du tram **près des Docks Vauban** sera à son tour en travaux. « Heureusement, les rues sont larges et on peut conserver les deux sens de circulation », note Pascal Leprettre. Cet arrêt sera situé rue Marceau, près du bassin Paul-Vatine (entre les Docks et Décathlon).

Dans la même lignée, la piste cyclable et le parking qui longent le bassin Vauban sur le quai Colbert sont également occupés par les travaux pour relier cette zone. Après les Docks, la ligne se poursuivra vers le quartier de l'Eure où elle comptera encore trois arrêts et un terminus.

Le quartier de l'Eure



Dans le quartier de l'Eure, plusieurs rues sont en travaux, avec des sens uniques de circulation et des déviations. (©LB/76actu)

Après la préparation souterraine, il reste désormais à mettre en place les infrastructures à proprement parler, en prévision du passage du tram dans les rues Marceau, Amiral-Mouchez, Valmy, Gustave-Nicolle ou de la Vallée. « Au départ, on a déplacé tous les réseaux qui pouvaient être gênants, de façon qu'ils ne soient pas

sous le tracé du tram. Ensuite, ils arrivent dans ce qu'ils appellent les **travaux d'infra** (infrastructure Ndlr), c'est-à-dire la voie en elle-même, le rail, explique l'élu. Puis vient le tubulaire, c'est-à-dire que sur le côté de la future voie, il y a tous les réseaux d'alimentation qui vont passer sur le côté pour qu'on puisse éventuellement les dépanner sans aller taper sur la voie. » Après ces différentes phases, il faudra encore créer les aménagements pour le public.

> Chaque fois, on va de façade à façade. On embellit le secteur. Les travaux, c'est toujours une période difficile. On dit toujours, il faut souffrir pour être beau. C'est un peu ça.

Sur la zone Valmy-Gustave-Nicolle, des places de stationnement sont supprimées. « Il y a un parking provisoire qui va être fait, qui est en cours de réalisation », détaille Pascal Leprettre.

Les conditions d'accès aux infrastructures sur le trajet des travaux ont été **anticipées, notamment avec les médiateurs**, c'est le cas pour l'hôpital des Ormeaux ou encore les stades dans cette zone. Dans le sens amiral moucher jusqu'au rond-point des Ormeaux, la rue sera à sens unique temporairement.

Suivez l'actualité du Havre sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

paris-normandie.fr

Pourquoi les remparts de Rouen n’ont-ils jamais été classés au titre des monuments historiques ?

Cécile Frangne

5–6 minutes

Une partie des remparts rouennais se sont effondrés mi-février 2026 lors d’un glissement de terrain provoqué par les fortes pluies qui sont tombées sur la ville. Un patrimoine qui n’était pas classé au titre des monuments historiques.



Au 45 boulevard de Verdun, c’est tout ce qu’il reste du mur de fortifications qui enceignait Rouen jadis. - Photo Stéphanie Péron-Clément



Publié: 2 Mars 2026 à 18h22 Temps de lecture: 1 min

Un amas de pierre et de terre : au 45 boulevard de Verdun, c'est tout ce qu'il reste du mur de fortifications qui enceignait Rouen autrefois. Jeudi 19 février 2026, plus de vingt mètres de remparts se sont effondrés lors d'un glissement de terrain provoqué par les fortes pluies qui sont tombées sur la ville.

Consultez l'actualité en vidéo

Guerre de Cent ans

Le pan de mur effondré « *appartenait à la troisième et dernière extension du mur de fortifications à l'Est de Rouen, réalisée au 14e et au 15e siècle pour se protéger des combats de la guerre de Cent ans »,* explique Louis Violette, professeur en classe préparatoire littéraire au lycée Jeanne d'Arc de Rouen, dont les bâtiments jouxtent d'ailleurs les anciennes murailles, en partie propriété de la Région Normandie.

Des restes patrimoniaux - aux côtés des murs du castrum romain édifiés au 3e siècle puis des remparts du 12e siècle construits pour accomoder la croissance économique et démographique de Rouen - qui ne bénéficient pourtant d'aucune protection au titre des monuments historiques.

> « Aujourd'hui, hormis le pan de mur situé en haut de la rue des Capucins et la porte Guillaume-Lion située quai de Paris, les restes de remparts ne sont pas très spectaculaires ».
>
> **Jean-Pierre Chaline**, Président de l'association des Amis des monuments rouennais

Démilitarisés à la fin de l'ancien régime, les remparts rouennais ont été *« logiquement abandonnés au moment du percement des boulevards actuels »*, explique Louis Violette. La construction de maisons d'habitations en contrebas du mur de fortification a également participé à son invisibilisation au sein de l'espace public, laissant son entretien au bon vouloir des propriétaires privés.

« Aujourd'hui, hormis le pan de mur situé en haut de la rue des capucins et la porte Guillaume-Lion située quai de Paris, les restes

de remparts ne sont pas très spectaculaires », concède quant à lui l'historien Jean-Pierre Chaline, président de l'association des Amis des monuments rouennais.

Demande en 2002

Selon la direction régionale des affaires culturelles (Drac), une demande de protection des anciennes fortifications urbaines avait bien été déposée en 2002 par l'association des Amis des monuments rouennais. Mais son classement avait reçu un avis défavorable de la part de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en octobre 2006.

La commision a jugé *« que l'intérêt patrimonial n'était pas suffisant »*, justifie la Drac, qui note par ailleurs que le *« caractère parcelaire »* des remparts, divisés entre de multiples propriétaires, posaient *« d'insolubles problèmes de maitrise d'ouvrage »*.

S'il n'est pas protégé, la Drac *« garde un regard régulier »* sur l'ancien mur d'enceinte rouennais, assure toutefois le service de l'Etat.

Lire aussi



Municipales 2026 au Grand-Quevilly : sa brochure n'est pas envoyée, le candidat RN saisit la justice



ouest-france.fr

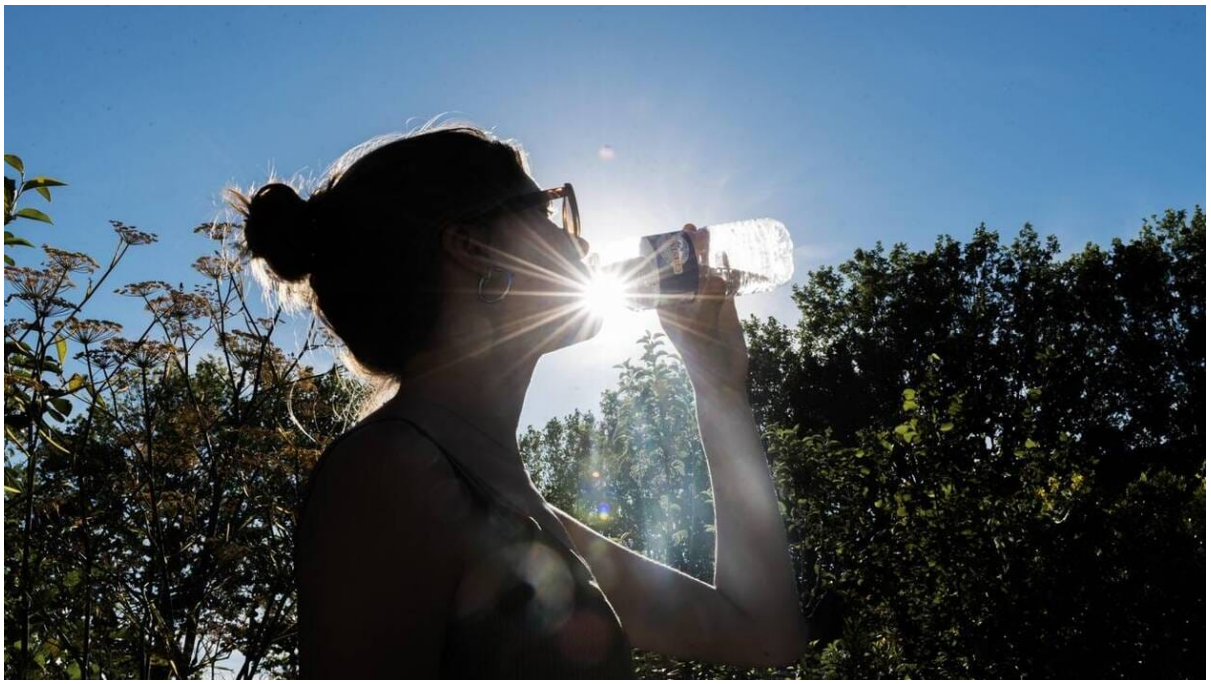
Changement climatique : en 2050, les mêmes températures en Normandie qu’en Charente ?

Carla Morand

8–10 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Alors que les températures atteignent des records en cette première semaine de mars 2026 en Normandie, la température pourrait augmenter de 1,8 degré dans la région d’ici 2050 selon un rapport de l’Insee, publié en février 2026. À l’occasion de la sortie de ce rapport et de la Journée mondiale de grève pour le climat, ce 3 mars, Ouest-France fait le point.



À l’horizon 2050, certaines villes normandes pourraient connaître le climat de villes de Charente. | MARTIN ROCHE, ARCHIVES OUEST-FRANCE

Publié le 03/03/2026 à 07h09

+ 1,8 °C : un petit chiffre pour de grands changements. À l'horizon 2050, au cours de la période estivale, les températures au Havre devraient approcher les températures enregistrées à Poitiers (Vienne). Quant à Évreux et Alençon, leur climat pourrait ressembler à celui de Cognac et Angoulême, en Charente…

C'est ce qui ressort d'une étude publiée par l'Insee courant février 2026 et coréalisée avec Météo France. Selon les chercheurs, la Normandie sera plus épargnée que de nombreuses régions françaises mais le réchauffement s'accélère aussi chez nous, notamment en été (+ 2,1 °C, contre + 1,4 °C en hiver). ««À l'horizon 2050, toutes les régions métropolitaines pourraient être concernées par une importante hausse des températures, prédit le rapport. Celle-ci serait toutefois plus mesurée en Normandie, en particulier près du littoral.» »

Lire aussi : Changement climatique : la Normandie doit faire des efforts pour se préserver selon le Giec

Le littoral également touché

Les villes dans les terres seront en effet les plus touchées par des pics chaleur mais le littoral sera également fragilisé. « «Le changement climatique provoque aussi des précipitations intenses (l'Insee prévoit une augmentation de 4 % à l'horizon 2050, N.D.L.R.) qui augmentent le niveau de la mer ainsi que le risque de tempête, analyse Benoit Laignel, enseignant chercheur en géosciences et environnement à l'Université de Rouen, et coprésident du Giec normand (groupe d'experts régionaux sur l'évolution du climat). Cette accumulation d'éléments météorologiques aggrave l'érosion. Le plus gros problème du littoral pour les années à venir ce sont les inondations et le recul du trait de côte.»

Le Giec normand souligne la vulnérabilité des installations portuaires et des sites industriels, dont un nombre important est

classé Seveso (établissements industriels présentant de hauts risques pour la population résidant à proximité), face à la submersion marine. Des risques d'inondation par les fleuves, liés aux crues cette fois, pourraient concerner les vallées de la Seine et de l'Orne.



Benoit Laignel, climatologue, chercheur à l'université de Rouen et coprésident du Giec normand. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Dérèglement climatique, dérèglement sanitaire

Maladies cutanées, oculaires, surmortalité… Les vagues de chaleur apportent leur lot de dangers pour la santé. « «À l'horizon 2050, selon l'Insee, la Normandie devrait être globalement moins impactée que d'autres régions comme la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie, le pourtour méditerranéen ou la vallée du Rhône par les épisodes de fortes chaleurs ou de nuits tropicales. Dans la région, seul le Perche ornais pourrait être légèrement plus exposé à ces phénomènes extrêmes.» »

Mais la vigilance reste de mise. « «Si l'on prend la canicule de l'été 2003, à Rouen, la mortalité était de + 35 % par rapport à la moyenne nationale et + 19,6 % en 2019, rappelle Benoit Laignel. Cela s'explique en partie car nous sommes dans une région dans laquelle les gens s'exposent au soleil au lieu de s'en protéger.»

Lire aussi : Face au changement climatique, la Normandie plus vulnérable qu'elle ne le croit

Enfin, les eaux stagnantes dues aux inondations pourraient aggraver la prolifération de maladies infectieuses potentielles : « «Le chikungunya, déjà présent dans le sud de la France, arrivera en Normandie d’ici 2050.» »

france3-regions.franceinfo.fr

L’agent de la mairie de Rouen, condamné en appel pour complicité de génocide au Rwanda, suspendu

Écrit par Manon Loubet

~3 minutes

La Ville de Rouen a annoncé, par voie de communiqué, lundi 2 mars 2026, suspendre le Franco-Rwandais Claude Muhayimana, employé municipal, condamné en appel pour complicité de génocide au Rwanda. Précisions.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l’éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

Le Franco-Rwandais Claude Muhayimana, employé municipal de la Ville de Rouen, a été condamné vendredi 27 février 2026, à 14 ans de réclusion pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité lors des massacres des Tutsis en 1994, par la cour d'assises d'appel de Paris.

Il a été reconnu coupable d'avoir transporté des gendarmes et des miliciens Interahamwe, bras armé du régime génocidaire hutu, sur des lieux de massacre de Tutsi à Kibuye et dans les collines avoisinantes, où des dizaines de milliers de personnes ont été

tuées.

L'ancien chauffeur de 65 ans avait déjà été condamné à une peine identique en première instance, fin 2021.

Trois jours après la décision de la cour d'assises d'appel de Paris, la Ville de Rouen, annonce ce lundi 2 mars 2026, engager la procédure de révocation de l'employé municipal.

"Conformément au droit en pareil cas, la juge présidente du conseil de discipline a d'ores et déjà été saisie à fin de convocation d'un conseil de discipline dans les plus brefs délais. Dans l'attente, l'agent est immédiatement suspendu par le maire. Il ne perçoit aucune rémunération de la Ville", peut-on lire dans un communiqué de presse de la Ville de Rouen.

Claude Muhayimana peut encore se pourvoir en cassation, mais contrairement à l'appel, cette possibilité de recours n'aura aucune incidence sur la procédure engagée par la mairie.

paris-normandie.fr

Condamné en appel pour complicité de génocide au Rwanda, l’agent de la Ville de Rouen suspendu

Jérémy Chatet

4–5 minutes

Le maire de Rouen a lancé une procédure de révocation de son agent Claude Muhayimana condamné en appel le 27 février 2026 pour complicité de génocide au Rwanda.



Condamné en appel, Claude Muhayimana fait l’objet d’une procédure de révocation par la Ville de Rouen. - Archives AFP



Publié: 2 Mars 2026 à 12h11 Temps de lecture: 2 min

Une procédure de révocation à l’encontre de Claude Muhayimana a été lancée, indique la Ville de Rouen dans un communiqué du 2

mars. Cette décision fait suite à la condamnation en appel de l'agent de la Ville pour complicité de génocide au Rwanda.

Consultez l'actualité en vidéo

« Conformément au droit en pareil cas, la juge Présidente du Conseil de discipline a d'ores et déjà été saisie à fin de convocation d'un Conseil de discipline dans les plus brefs délais. Dans l'attente, l'agent est immédiatement suspendu par le Maire. Il ne perçoit aucune rémunération de la Ville », est-il précisé dans le communiqué.

Transport sur les lieux de massacre

Le 27 février le Franco-Rwandais Claude Muhayimana a été condamné en appel à Paris à 14 ans de réclusion criminelle. Une peine identique à celle prononcée en première instance en 2021. Employé municipal de la ville de Rouen, il avait été arrêté en 2014 et mis en examen pour complicité de génocide et de crime contre l'humanité. Les faits reprochés à Claude Muhayimana s'étaient déroulés entre avril et juillet 1994 dans l'ouest du Rwanda. Il était alors chauffeur d'une maison d'hôte à Kibuye. Il lui était reproché d'avoir volontairement transporté des gendarmes et des miliciens Interahamwe (bras armé du régime génocidaire hutu) vers plusieurs lieux de massacres, notamment une église, un stade et une école.

Entre 2022 et 2026, il avait été réintégré aux services de la Ville de Rouen, en attente de son procès en appel. Cette réintégration avait soulevé des questions du côté des agents de la ville. « *Ça met en colère certains agents* », avait affirmé ainsi une source syndicale. Plusieurs opposants au maire s'étaient également émus de la situation et avaient demandé l'ouverture d'une enquête administrative.

À l'issue de sa condamnation en appel, ses avocats Mes Reda Ghilaci et Hugo Latrabe, envisageaient de se pourvoir en cassation.

francebleu.fr

La Ville de Rouen suspend "sans délai" un employé municipal condamné pour son implication dans le génocide au Rwanda - ICI

Christine Wurtz

3–4 minutes

Claude Muhayimana et ses avocats au premier procès d'assises à Paris en 2021. © AFP - Thomas Coex

Publié le lundi 2 mars 2026 à 12:02

La ville de Rouen a suspendu sans délai un employé municipal franco-rwandais condamné vendredi à 14 ans de réclusion criminelle en appel pour complicité de génocide et complicité de crimes contre l'humanité, en 1994 au Rwanda. Une procédure de révocation est engagée.

Trois jours à peine après la confirmation de sa peine de 14 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises d'appel de Paris, la Ville de Rouen a suspendu "sans délai" son employé municipal, Claude Muhayimana. Le 27 février, ce Franco-Rwandais de 65 ans a été **reconnu coupable de complicité de génocide et de complicité de crimes contre l'humanité** lors des massacres des Tutsi en 1994. Il avait transporté des gendarmes et des miliciens Interahamwe, bras armé du régime génocidaire hutu, sur des lieux de massacre de Tutsi à Kibuye et dans les collines avoisinantes, où des dizaines de milliers de personnes ont été tuées.

Une procédure de révocation engagée

Dans un communiqué publié ce lundi matin, la Ville de Rouen indique avoir engagé une procédure à l'encontre de Claude Muhayimana. *"La juge présidente du conseil de discipline a d'ores et déjà été saisie à fin de* ***convocation d'un conseil de discipline dans les plus brefs délais"***, précise le communiqué. Dans l'attente de la décision, "*l'agent est immédiatement suspendu par le maire. Il ne perçoit aucune rémunération de la Ville*", précise la municipalité.

Claude Muhayimana a encore la possibilité de se pourvoir en cassation, mais contrairement à l'appel, cette possibilité de recours n'aura aucune incidence sur la procédure engagée par la Ville.

- Procès
- Justice

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

Passer la section

- Claude Muhayimana, un Franco-Rwandais de 65 ans, employé de la ville de Rouen, a été condamné vendredi 27 février 2026 à 14 ans de réclusion par la cour d'assises d'appel de Paris pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité lors des massacres des Tutsi en 1994 au Rwanda.

  Le 28/02/2026 à 12:28

- La Cour de cassation annule partiellement le jugement condamnant le patron de plusieurs pizzerias dans l'Eure pour des faits de viols,

paris-normandie.fr

Municipales 2026 au Grand-Quevilly : sa brochure n’est pas envoyée, le candidat RN saisit la justice

Jérémy Chatet

4–5 minutes

Le tribunal administratif de Rouen a donné raison au candidat RN du Grand-Quevilly Mathéo de Souza qui contestait le refus de la commission de propagande d’envoyer sa brochure aux électeurs.



Face au refus d’envoyer sa brochure électorale, le candidat RN Mathéo de Souza au Grand-Quevilly a saisi la justice. - DR



Publié: 3 Mars 2026 à 07h35 Temps de lecture: 1 min

Le candidat RN du Grand-Quevilly Mathéo de Souza a saisi le tribunal administratif de Rouen, par une requête en référé-liberté du

27 février, afin de contester la décision de la commission de propagande pour la commune du Grand-Quevilly qui refusait d'envoyer sa brochure aux électeurs pour le premier tour des élections municipales du 15 mars. Selon cette dernière, la plaquette électorale de la liste « Retrouver Grand-Quevilly » n'était pas conforme car elle ne portait pas l'indication du nom de l'imprimeur.

Consultez l'actualité en vidéo

Pas de nom d'imprimeur

Dans son ordonnance du 2 mars, le tribunal administratif de Rouen donne raison au candidat RN. Celui-ci précise *« que les circulaires litigieuses mentionnent le numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (RCS) de leur imprimeur, lequel est librement consultable sur le site internet « INPI » du registre des entreprises, et permet d'identifier le nom et l'adresse de celui-ci »*, les rendant ainsi conformes.

1 000€

D'après le tribunal administratif de Rouen, *« en refusant d'assurer l'envoi de ces circulaires, la commission de propagande de la commune du Grand-Quevilly a porté une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté fondamentale que constitue la liberté reconnue à tout citoyen de se présenter à une fonction élective, qui a pour corollaire la faculté de faire diffuser aux électeurs son matériel de propagande électorale »*.

La commission de propagande de la commune du Grand-Quevilly (gérée par la préfecture de la Seine-Maritime) doit donc envoyer à tous les électeurs, comme prévu, la circulaire du candidat RN. L'État est également condamné à verser 1 000€ à Mathéo de Souza.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



francebleu.fr

Ils croyaient aller à un rendez-vous galant et se faisaient dépouiller : un réseau de guet-apens démentelé au Havre - ICI

Lila Lefebvre

4–5 minutes

Passer au contenu Passer au pied de page

Mardi 3 mars Fête des Guénolé

Mardi 3 mars Fête des Guénolé

Hôtel de police du Havre. © Radio France - Lila Lefebvre

Publié le lundi 2 mars 2026 à 19:05

La police du Havre se félicite sur les réseaux sociaux, ce lundi 2 mars, d'avoir démentelé un réseau criminel de guet-apens. La semaine dernière, elle a arrêté cinq personnes qui proposaient de faux rendez-vous galants sur Snapchat pour dépouiller leurs victimes

Les policiers du Havre ont démantelé un réseau de guets-apens en février 2026, indique la police nationale de la Seine-Maritime sur ses réseaux sociaux, ce lundi 2 mars. Cinq individus donnaient de faux rendez-vous galants à leurs victimes sur Snapchat, pour voler leurs effets personnels ou leur soutirer de l'argent. Trois individus sont en détention provisoire et deux autres sous contrôle judiciaire, ils seront jugés en avril.

"*De mars 2025 à février 2026, les mis en cause utilisaient l'application Snapchat pour attirer leurs victimes vers de faux rendez-vous galants,* relatent les policiers sur leur compte

Facebook. *Une fois sur place, les victimes étaient menacées et violentées pour les contraindre à remettre leurs effets personnels (téléphones, trottinettes) ou à effectuer des virements bancaires immédiats".*

Pour afficher ce contenu X (anciennement Twitter), vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

Cinq individus seront jugés

Les investigations menées par la police a permis d'interpeller **cinq individus** la semaine dernière, avant une comparution immédiate. Trois ont été déférés, deux autres placés sous contrôle judiciaire. Une nouvelle comparution attend les cinq complices le 27 avril prochain.

- Justice
- Police nationale
- Enquêtes – Investigation

Certaines affaires ne se referment jamais vraiment. Avec « L'enquête continue », explorez chaque mois un fait divers marquant. Récit, archives, éclairage : une relecture indispensable pour saisir ce que ces affaires disent de notre société.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux

acteurspublics.fr

Finances locales : les grandes villes inégalement armées face au “choc budgétaire à venir”, selon l’Institut Montaigne

Par Philippine Ramognino

8–10 minutes

Les grandes villes françaises ne partent pas sur un pied d’égalité pour faire face au *“choc budgétaire qui s’annonce”*. C’est l’un des principaux enseignements d’une étude réalisée par l’Institut Montaigne visant à mesurer leur situation financière à l’heure où, selon le *think tank*, des décisions vont devoir être prises pour rétablir l’équilibre des finances publiques au niveau national.

Dans le contexte de la crise budgétaire, *“il sera difficile de ne pas mettre à contribution les communes et intercommunalités, qui représentent près de 12 % des dépenses publiques totales”*, estime ainsi l’Institut, selon lequel l’un des seuls leviers pour mobiliser encore davantage les collectivités est le gel, *“voir la réduction”* des transferts de l’État, chiffrés à 150 milliards d’euros par an.

Lire aussi : “Être transformé en opérateurs de l'État” : au sein des collectivités, la baisse de l'autonomie financière alimente les craintes

Un mécanisme qui a été utilisé cette année, car même si elles ont finalement été davantage épargnées que ne le souhaitait le gouvernement au départ, la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes a été gelée. Les intercommunalités, de leur côté, ont été plus durement touchées. L’échelon communal devrait donc se préparer, à en croire les experts, à changer de paradigme :

“Au regard de l’ampleur des ajustements nécessaires, l’effort susceptible d’être demandé aux communes pourrait toutefois prendre une toute autre dimension”, peut-on lire.

Mais si l’État réduit encore sa participation, il s’agira pour les communes de revoir tout à fait la manière dont elles administrent, et surtout de se plier à une maîtrise plus stricte des dépenses publiques. *“Or leur capacité à absorber cette contrainte budgétaire nouvelle dépendra de la solidité de leur gestion financière”*, pointe le *think tank*, qui a donc souhaité faire le point en analysant la santé financière des 12 plus grandes villes de l’Hexagone. Objectif : *“identifier celles qui pourront intégrer ce choc sans ajustements brutaux, et celles qui, au contraire, risquent d’être contraintes à augmenter les impôts locaux ou à réduire fortement l’investissement”*.

Des situations hétérogènes

Et sans surprise, toutes ne disposeront pas des mêmes marges de manœuvre car les futurs exécutifs ne vont pas hériter de la même situation financière à l’issue des élections municipales. Durant le dernier mandat, *“si certains exécutifs ont su concilier maîtrise des dépenses de fonctionnement et maintien d’un effort d’investissement, d’autres n’ont préservé un équilibre qu’au prix d’un sous-investissement ou d’un recours croissant à l’endettement, faute de maîtrise des dépenses courantes”*, regrette le rapport.

La maîtrise de la dépense courante représente, selon l’Institut Montaigne, *“l’exercice le plus exigeant politiquement et techniquement pour un exécutif municipal”*. Il implique trois leviers majeurs : des réorganisations importantes des services, une capacité à *“dépasser les inerties administratives”* et à lever les résistances éventuelles à la mutualisation, *“notamment au niveau de l’intercommunalité”*. Or, à titre d’exemple, les mutualisations entre communes et intercommunalités concernent seulement un

tiers des services support, à savoir les ressources humaines, les services juridiques et financiers, et *“à peine un quart des services de communication et de direction générale”*. Résultat, selon le rapport : entre 2011 et 2021, les intercommunalités ont recruté 125 000 agents, tandis que les effectifs des communes ne se sont réduits que de 23 000 fonctionnaires.

Lire aussi : Budget : la Cour des comptes plaide pour une contribution “équitable” des collectivités

Alors quelles sont les villes qui sont parvenues à engager de tels chantiers, et qui partent donc avec un avantage pour le nouveau mandat à venir ? Le *think tank* le pointe d’emblée : les *“situations les plus préoccupantes”* ont été observées à Paris (qui obtient la note de 3,4 sur 10), à Strasbourg (4,2) et à Marseille (4,7). Du côté des bons élèves, soient celles qui présentent une *“santé financière nettement plus solide”* peuvent être citées : Toulon (7,1), Montpellier (7) et Lyon (6,8). *“Ces bons résultats traduisent avant tout une continuité de bonne gestion : Toulon et Lyon figuraient déjà parmi les mieux classées en 2019, sans inflexion majeure sur le dernier mandat”*, précise l’étude.

De fait, le plus intéressant est finalement d’identifier les grandes villes qui ont hérité d’une gestion budgétaire dégradée et sont parvenues à redresser la barre, ou l’inverse. La ville de Nice fait ainsi figure de bonne gestionnaire : après avoir obtenu de très mauvaises notes en 2014 puis en 2019, elle enregistre une *“forte progression”*, passant de 3,3 à 5,7 sur 10, une note légèrement plus élevée que la moyenne générale. À titre d’exemple, ses dépenses de fonctionnement ont légèrement augmenté, mais l’évolution des charges de personnel est jugée “maîtrisée”. Même chose pour Montpellier, qui enregistre un bilan *“plus modeste mais qui peut être soulignée dans un contexte où la totalité des autres villes voit sa situation financière se dégrader”*, observe le rapport. Ce prisme de lecture met également en lumière des *”décrochages très marqués”*. L’Institut Montaigne en vient même à parler de chutes *“spectaculaires”* s’agissant de Strasbourg, Marseille et

Nantes.

Pour la généralisation d'un bilan financier

"Nombre de communes abordent donc la prochaine mandature avec des trajectoires financières fragilisées, une dépendance accrue à des transferts de l'État appelés à se réduire, et un risque élevé de voir l'ajustement budgétaire se traduire, faute d'anticipation, par des hausses d'impôts ou des coupes brutales dans l'investissement", résume l'Institut Montaigne. La situation invite, selon ce dernier, à mobiliser davantage d'indicateurs pour sonner l'alerte quand cela s'avère nécessaire. Il propose donc de missionner les chambres régionales des comptes pour publier un bilan financier standardisé des collectivités de plus de 10 000 habitants à chaque fin de mandature. Ce bilan se devrait d'être *"lisible et pédagogique".*

"Joint à la propagande électorale, ce document permettrait de réintroduire de la transparence et de la responsabilité dans le débat municipal, en mettant les candidats face à la situation réelle dont ils héritent et en donnant aux électeurs les moyens d'arbitrer en connaissance de cause", en conclut le rapport.

Lire aussi : Comment le compte financier unique change le regard sur la "richesse" des collectivités

Une méthodologie contestée par la ville de Paris

"L'analyse menée par l'Institut Montaigne, qui s'est appuyé sur un panel de spécialistes des finances locales, repose sur l'examen d'indicateurs de santé financière croisés de manière à offrir une lecture robuste de la gestion financière de chaque ville", explique l'Institut Montaigne, en introduction de la présentation de sa méthodologie. Mais au lendemain de la publication du rapport, mercredi 25 février, la ville de Paris a dénoncé par la voie d'un communiqué un document *"marqué par de nombreuses erreurs et approximations, voire des biais de présentation, qui nuisent à la qualité et à la sincérité du débat"* , pointant notamment le fait que

les transferts de charges et recettes entre ville et métropole, *“parfois imposés par la loi”*, n’aient pas été pris en compte. La ville regrette également que l’étude ne prenne pas en compte les spécificités territoriales auxquelles sont confrontées les collectivités, ainsi que le transfert de certaines compétences aux intercommunalités ou aux métropoles. *“Il ressort de ces différents éléments, et d’une méthode d’élaboration des indicateurs financiers que nous ne partageons pas, que l’étude visée ne reflète pas la situation financière réelle des communes concernées”*, en conclut-elle, ciblant également la date de la publication qui survient quelques semaines avant les élections municipales.

acteurspublics.fr

À l’EHESP, une nouvelle formation pour les référents handicap de la fonction publique

Par Paul Idczak

4–5 minutes

Six ans après la loi de transformation de la fonction publique d’août 2019, la voie vers la professionnalisation des référents handicap s’accélère. L’École des hautes études en santé publique (EHESP) et le Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHP) viennent d’annoncer le déploiement, à partir du mois de mai prochain, d’une formation *“inédite”* au niveau national, destinée aux référents handicap des trois versants de la fonction publique.

Rappelons que, depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, tout employeur public employant au moins 250 agents doit désigner un référent handicap. La loi d’août 2019, elle, a consacré le rôle de cette fonction sur le plan légal, instaurant le fait que *“tout agent a le droit de consulter un référent handicap”*, ce dernier étant *“chargé de l’accompagner tout au long de sa carrière et de coordonner les actions menées par son employeur en matière d’accueil, d’insertion et de maintien dans l’emploi des personnes handicapées”*.

Lire aussi : Les discussions sur le futur régime d’invalidité des fonctionnaires de l’État marquées par plusieurs désaccords

Un peu plus tard, signe de sa montée en puissance, la fonction a été officiellement inscrite, en 2022, dans le répertoire des métiers de la fonction publique. Reste que ce rôle n’est pas

systématiquement à temps plein, puisqu'il est souvent occupé par un agent, en parallèle de ses fonctions habituelles.

Priorité aux référents en prise de poste

Cette nouvelle formation s'inscrit donc dans la suite logique de ces évolutions règlementaires. D'une durée de deux jours, elle s'adressera aux référents handicap et aux agents exerçant cette mission, qu'ils soient *"en prise de poste"* ou bien déjà en poste, sans avoir pour autant bénéficié d'une formation *"sur les fondamentaux du métier"*. Les premiers cités seront néanmoins priorisés, indique l'EHESP, *"afin d'assurer une montée en compétences dès la prise de fonctions"*.

Pour mieux professionnaliser ce métier présenté comme étant *"en pleine structuration"*, les deux structures pilotes se sont attelées à construire une formation *"centrée sur les fondamentaux théoriques et pratiques nécessaires dès l'entrée en fonction"*. Composée de 6 séquences, elle a été conçue pour couvrir l'ensemble du périmètre couvert par les référents.

Lire aussi : Titularisation des apprentis en situation de handicap : un dispositif pertinent mais peu mobilisé

Dans le détail, ces différentes séquences concernent les missions et la posture stratégique des référents, ainsi que la présentation de l'écosystème et la construction d'un réseau professionnel au service de l'accompagnement, en plus de poser le cadre législatif de la politique d'inclusion dans la fonction publique. Les autres volets se pencheront, quant à eux, sur l'aménagement raisonnable du lieu de travail pour les travailleurs handicapés, sur les différentes aides proposées par le FIPHFP, et, enfin, sur la relation d'aide à développer auprès des agents en situation de handicap.

Si cette formation vient combler un vide, elle n'est pas la première à avoir été créée par l'EHESP, puisque cette dernière avait déjà mis sur pied, il y a plusieurs années, un diplôme d'établissement spécifiquement dédié aux référents handicap. Mais la délivrance de

ce sésame, délivré à l'issue d'une formation de 24 jours, s'est interrompue en 2023. La formation devrait néanmoins prochainement reprendre, puisque l'établissement indique à *Acteurs publics* travailler à la *"restructuration"* de son contenu, ces travaux devant s'achever d'ici à la fin de l'année 2026.

acteurspublics.fr

Rémunérations dans la fonction publique : la ségrégation des corps reste le premier obstacle à l'égalité professionnelle

Par Marie Malaterre

5–6 minutes

À quelques jours de la Journée internationale des droits des femmes, qui se tiendra le 8 mars prochain, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) vient de publier les derniers chiffres concernant les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes fonctionnaires dans les ministères. À noter également que la directive européenne relative à la transparence des rémunérations doit être transposée dans la fonction publique d'ici au 7 juin prochain. Le texte impose notamment de nouvelles règles aux employeurs destinées en premier lieu à renforcer l'efficacité de l'évaluation des écarts de rémunération.

L'année dernière, dans les ministères, les femmes fonctionnaires ont perçu une rémunération brute de 3751 euros par mois, inférieure de 410 euros à celle des hommes, soit une différence de 9,8 %. Un écart qui se réduit de 5 points en dix ans car en 2015, les femmes fonctionnaires dans les ministères gagnaient en moyenne près de 15 % de moins que les hommes.

Lire aussi : Index égalité : les femmes toujours rares au sommet de l'échelle des salaires

À l'image des années précédentes, une partie de la différence de salaire relève du temps de travail, les femmes – plus souvent en

temps partiel – travaillent moins que les hommes sur l'année. En équivalent temps plein (EQTP), en annulant ces différences de volumes de travail, l'écart diminue, mais il reste significatif, soit 8,1 % en 2025. Il a néanmoins baissé en dix ans puisqu'il s'élevait à 12,1 % en 2015.

Une autre tendance se confirme selon laquelle les écarts de rémunération persistent car les femmes et les hommes fonctionnaires n'exercent pas les mêmes métiers. L'étude de la DGAFP met même en avant que, même au sein d'un même corps, ils continuent d'occuper des grades ou des échelons différents. En d'autres termes, à emploi comparable, la différence de rémunération en EQTP entre les hommes et les femmes est nettement plus faible, soit 2,1 % l'année dernière.

Des écarts moins marqués que dans le secteur privé

Dans le secteur privé, en 2024, le revenu salarial net moyen des femmes était inférieur de 21,8 % à celui des hommes. À temps de travail identique, l'écart était de 14 %. Si l'on compare un homme et une femme exerçant la même profession au sein de la même structure, la différence de salaire en EQTP chutait à 3,6 %.

Sur la même période, parmi les fonctionnaires dans les ministères, les écarts de rémunération brute entre les hommes et les femmes étaient de 10,6 %, de 8,8 % à temps de travail identique et de 2,2 % à emploi comparable. Au final, les écarts de rémunération sont moins marqués chez les fonctionnaires des ministères que dans le secteur privé.

Les chiffres publiés par la DGAFP mettent aussi en avant qu'en 2025, le temps de travail des agents, et particulièrement le recours plus fréquent au temps partiel chez les femmes, explique 68 euros des 410 euros d'écarts de rémunération mensuelle brute chez les fonctionnaires au sein des ministères. Entre 2015 et 2025, le fait que les femmes travaillent davantage qu'il y a dix ans réduit l'écart de rémunération chez les femmes fonctionnaires. Elles sont de

moins en moins souvent à temps partiel.

Sans tenir compte de l'effet temps de travail, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans les ministères s'élève encore à 342 euros. Selon l'administration, la moitié de ce montant s'explique par l'effet de ségrégation des corps, soit le fait que les femmes et les hommes occupent des corps de la fonction publique différents dont les salaires peuvent varier car ils ne font pas les mêmes métiers. Les hommes sont davantage présents dans les emplois les mieux payés.

Entre "effet démographique" et "effet primes"

Pour autant, entre 2015 et 2025, la part expliquée par cet effet baisse de 12,7 points en raison d'une progression des femmes dans les emplois les plus rémunérateurs. Par exemple, dans les emplois de fonctionnaires, on compte 40 % de femmes en 2025, contre 33 % en 2015.

Deux autres facteurs expliquent l'écart de rémunération à temps de travail égal. Le premier, l'effet démographique, met en avant les différences de rémunération entre les femmes et les hommes au regard de leur répartition dans les différents grades et échelons dans chaque corps. Le second, l'effet primes, qui correspond à l'écart de salaire à emploi comparable, même corps, même grade, même échelon.

Lire aussi : Égalité professionnelle : un écart de rémunération de 10,6 % persiste dans les ministères

La DGAFP observe également qu'en 2025, l'effet lié à la différence de temps de travail entre les hommes et les femmes baisse à mesure que le niveau hiérarchique augmente. Autrement dit, dans la catégorie C, les femmes sont à 17 % à temps partiel et sont même 27 % à y avoir recours chez les agents administratifs des finances publiques, contre 10 % des hommes. Dans la catégorie B, cet effet s'élève à 19 %.

À temps de travail comparable, la rémunération des femmes reste pourtant inférieure à celle des hommes, quelle que soit la catégorie hiérarchique. C’est parmi les fonctionnaires de catégorie A, hors enseignants, que l’écart est le plus important, à 11,4 %.